

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3763 - MERCREDI 17 JUIN 2020

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Parfum de détournement à la maison civile du chef de l'État

Depuis lundi 15 juin, des nouvelles en provenance de la maison civile du chef de l'Etat ont fait état de l'arrestation du directeur financier de ce service présidentiel en la personne de Mwambi Célestin soupçonné d'avoir détourné une somme équivalant à plus de deux millions de dollars américains.

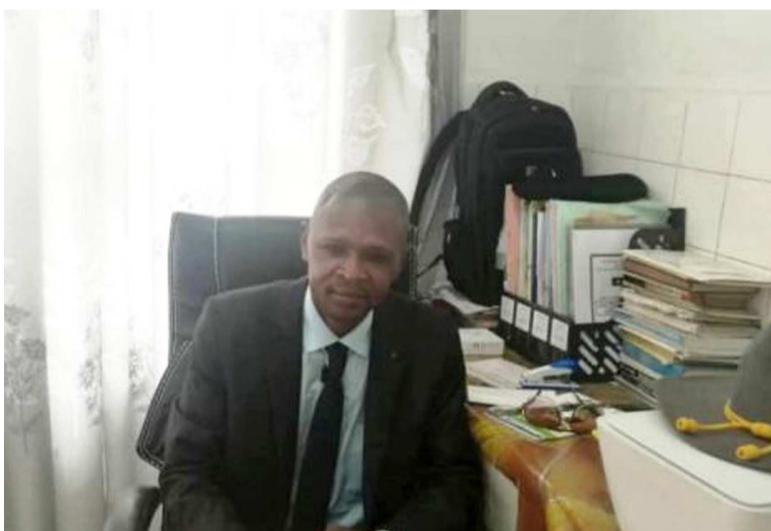
En attendant que le dossier ne soit envoyé en fixation pour un procès éventuel, le présumé coupable est, d'ores et déjà, placé en détention préventive au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa.



Le Palais de la Nation à Kinshasa

60 ANS D'INDÉPENDANCE

Lucien Ingole pour le renouvellement de la classe politique congolaise



Me Lucien Ingole Isekemanga

Avocat et analyste politique, Me Lucien Ingole Isekemanga tire la sonnette d'alarme pour le renouvellement du personnel politique congolais alors que le pays va totaliser soixante ans d'existence comme Etat indépendant et souverain. Il invite le chef de l'Etat à engager, en dehors de l'accord FCC-Cach, une vaste campagne de recrutement des cadres congolais sur la base d'un critérium de compétence, d'éthique et de moralité. L'objectif visé est le renouvellement de la classe politique congolaise et l'avènement des hommes et femmes consciencieux et

vierges politiquement, résolus à servir la République et à offrir une bonne collaboration au chef de l'Etat pour la réussite de son quinquennat.

Page 4

DISTINCTION

Joséphine Lisika promue ambassadrice et servante universelle pour la paix du Culpac

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a désigné, le 14 juin, à Kinshasa la femme d'affaires Joséphine Lisika Esko comme ambassadrice et servante universelle pour la paix. Cette distinction, indique-t-on, vise à promouvoir la

vie humaine et son bien-être et à vulgariser les droits de l'homme pour perpétuer des projets d'un avenir de paix. « La femme doit être revalorisée dans son pouvoir. Etant responsable et mère de famille, nous osons espérer que cette désignation intervenue

soixante ans après l'indépendance, va participer à la concrétisation de plusieurs projets économiques, culturels, sportifs et éducationnels pour la jeunesse », a dit le directeur général de Culpac, Daniel Santu Biko.

Page 7

INTERVIEW

Djonimbo : « Mon style de musique, c'est « Lifutambaa Beat... »



Le chanteur et guitariste Djonimbo

Chanteur et guitariste, l'artiste n'est pas dans les canons de la rumba congolaise. Il a été premier Grand prix Trophée Musique Zaire-Congo en 1991, et nommé Musician of the Year (médaille d'or) en 2003 à International Biographical Centre of Cambridge en Angleterre.

Actuellement bénévole à l'Assistance aux Orphelins et Enfants sinistrés ou dits sorciers, structure dirigée par l'abbé Jean Pierre Makamba, Djonimbo a ouvert les arcanes de sa vie d'artiste dans un entretien exclusif au Courrier de Kinshasa.

Page 8

ÉDITORIAL

Occasion

Il est probable qu'une telle remarque nous vaudra quelques critiques mais qu'importe !, elle reflète bien la réalité pour le moins particulière du temps que nous vivons. La voici donc résumée en quelques mots.

La pandémie du coronavirus, qui est bien évidemment dramatique sur le plan humain, donne aussi aux jeunes nations de ce monde l'occasion unique de rappeler à la communauté humaine dans son ensemble que l'Afrique et tout particulièrement l'Afrique dite « noire », autrement dite subsaharienne, occupe dans tous les domaines une position stratégique. Et que, par conséquent, elle doit se trouver au cœur des réflexions concernant l'avenir de l'humanité, avec en tête de liste des actions à mener pour l'accompagner l'appui économique et financier qui permettra à ses peuples de résoudre les mille et un problèmes que leur pose le sous-développement hérité des siècles précédents.

Parce que le quart de l'humanité y vivra à échéance de cinquante ans, parce que les populations de notre continent sont les plus jeunes, parce que toute pandémie qui les frapperait provoquera d'immenses dégâts humains sur la surface du globe, parce que la lutte planétaire contre le dérèglement climatique dépend pour une large part de notre capacité à protéger la nature qui nous entoure, parce que les ressources naturelles que nous détenons n'ont pas d'équivalent sur les autres continents, parce que la stabilité à venir de cette immense espace dépend pour une large part de l'émergence de ses populations, la communauté mondiale dans son ensemble ne peut que se mobiliser à nos côtés dans les temps à venir.

Dans un tel contexte, il revient à nos gouvernants d'agir dès à présent pour faire valoir ces données à l'échelle planétaire. Tout simplement parce que la pandémie du Covid-19 ouvre enfin les yeux des scientifiques, des médecins, des chercheurs, mais aussi et peut-être surtout des gouvernants, des institutions internationales, des grandes puissances sur les conséquences dramatiques à tous égards que pourrait susciter dans les mois ou les années à venir l'effondrement sanitaire de l'Afrique.

Tous les stratèges le savent et depuis fort longtemps : c'est toujours dans les moments difficiles que se prennent les bonnes décisions.

Le Courrier de Kinshasa

ASSEMBLÉE NATIONALE

La clôture de la session de mars reportée sine die

Le bureau motive sa décision par l'état d'urgence sanitaire en cours dans le pays.

Le rapporteur de l'Assemblée nationale, Célestin Musao Kalombo Mbuyu, a annoncé le report de la clôture de la session parlementaire de mars initialement prévue pour le 15 juin. C'était dans un communiqué adressé le même jour aux députés nationaux.

Selon ce membre de la Chambre basse du Parlement congolais, cette décision est liée à l'état d'urgence dû à la pandémie du coronavirus prorogé depuis le 7 juin. Ce communiqué officiel n'indique, par ailleurs, pas la nouvelle date prévue pour clôturer cette session. « *Considérant l'état d'urgence sanitaire, le bureau de l'Assemblée nationale informe les honorables députés nationaux que la clôture de la session de mars initialement prévue pour ce lundi 15 juin 2020, en application de l'article 15 de la Constitution est retardée conformément à l'article 144 alinéa 3 de la Constitution* », a-t-il indiqué dans le communiqué officiel.

Il est rappelé que le chef de l'Etat a recouru deux fois au Parlement pour la prorogation de l'état d'urgence sanitaire décrétée depuis mars de cette année en raison de la pandémie de covid-19. Les deux chambres ont donc voté séparément par deux fois la prolongation de quinze jours de l'état d'urgence permet-



Le communiqué du rapporteur de l'Assemblée nationale

tant au président de la République de prendre, à chaque fois, une ordonnance dans ce sens.

Le dernier délai de quinze jours sollicité et décidé par ordonnance présidentielle, le 7 juin, expire dans près d'une semaine. Pour une opinion, c'est seulement à l'expiration de ce délai et la fin de l'état d'urgence sanitaire

que les députés nationaux et sénateurs pourront clôturer leur session de mars. « *Là, ils seront sûrs que le chef de l'Etat n'aura plus besoin d'eux pour voter une autre prorogation de l'état d'urgence* », ont expliqué des sources proches de l'Assemblée nationale.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Mauakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BELGIQUE

Regain de critiques sur la période coloniale au Congo

Le décès de l'Afro-Américain George Floyd, asphyxié par un policier blanc, suivi de la vague de protestations contre le racisme, ont relancé les critiques sur les crimes commis lors de la colonisation au Congo et plusieurs pétitions et initiatives exigent la décolonisation de l'espace public.

En Belgique, plusieurs pétitions ont été lancées pour exiger le déboulonnement des statues à l'effigie de Léopold II. Dans la ville d'Anvers (Flandre), une statue de l'ancien roi des belges a été retirée, officiellement pour être nettoyée et restaurée après avoir été dégradée à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. Mais elle pourrait ne plus être visible sur une place publique.

En Wallonie, une autre pétition réclame le retrait de la statue de Léopold II dans la ville d'Arlon. Le collectif à l'origine de la pétition a précisé sa démarche au journal belge la DH: « À l'entrée du chef-lieu qu'est Arlon, l'imposante statue de Léopold II, sanglant colonisateur du Congo, accueille chaque jour les visiteurs dans notre ville avec la phrase suivante : 'J'ai entrepris l'œuvre du Congo dans l'intérêt de la civilisation et pour le bien de la Belgique'. Ici, nous honorons la mémoire d'un homme qui a la responsabilité morale du massacre, de l'exploitation et de la torture d'un peuple entier à des fins mercantiles et expansionnistes. Ici, nous ne cherchons même pas à cacher les pans les plus odieux de notre héritage. Non, nous les mettons à l'honneur; aux portes de la ville, comme affront au visage de ceux qui ont souffert et qui sont morts sacrifiés sur l'autel de la colonisation. Ici, les vies des personnes de couleur ne semblent pas compter ».

Pour sa part, l'université de Mons a également retiré une statue de Léopold II installée au sein du campus universitaire. De son côté, la commune bruxelloise d'Etterbeek est en train de rebaptiser et de féminiser les noms de ses rues et avenues qui sont jugés trop "colonial". Pendant neuf mois, ces rues porteront le nom de femmes dont l'engagement ou le talent, trop vite oublié, méritait d'être rappelé. Ainsi la Rue Général Fivé devient la rue Rosa Parks (1913-2005) du nom de la militante contre la ségrégation raciale aux USA et le square Léopoldville a été rebaptisé square Marie-Muili-Kiawanga (1880-1959), femme de Simon Kimbangu, et qui a dirigé l'église kimbanguiste après l'arrestation de son mari.

Décoloniser l'espace public

Le jeudi juin dernier, les partis politiques de la majorité (PS-Ecolo-Défi-Groen-Open Vld-One Brussels) ont déposé une réso-



Des statues de Leopold II vandalisées

lution visant à décoloniser l'espace public en région bruxelloise. Cette résolution, explique-t-on, demande notamment au gouvernement bruxellois d'établir un inventaire des noms de places publiques et de rues sur l'héritage de l'histoire coloniale belge et un groupe de travail va être créé à cet effet. « La proposition de résolution demande également au gouvernement de mettre en place un groupe de pilotage composé, entre autres, d'experts et de personnes de la société civile. Ce groupe de pilotage sera chargé de faire des propositions concrètes dans le cadre du travail de contextualisation et/ou de déplacement des vestiges coloniaux dans les musées. Le texte

sonnalités – en tenant compte de la diversité au niveau du genre – ayant résisté à la colonisation. « Ce travail important sur la mémoire coloniale constitue une priorité pour la décolonisation des esprits. Elle est primordiale pour lutter contre l'imaginaire colonial en Belgique », explique le député écologiste Calvin Soirresse Njall.

« Le grand Frantz Fanon écrivait : « L'immobilité à laquelle est condamné le colonisé ne peut être remise en question que si le colonisé décide de mettre un terme à l'histoire de la colonisation, à l'histoire du pillage, pour faire exister l'histoire de la nation, l'histoire de la décolonisation ». Aujourd'hui, par

société belge a été trop longtemps enfermée, et mettre fin à l'histoire de la colonisation dans les esprits des héritiers d'une ancienne puissance coloniale que nous sommes », a expliqué la députée socialiste, Leila Agic. « Le travail autour de la colonisation et de la décolonisation doit être réalisé de manière rigoureuse et juste. Le besoin de reconnaissance, de justice et de mémoire doit être satisfait. J'aspire à une société plus apaisée et fraternelle », a fait savoir la députée Nicole Bomele d'origine congolaise.

Faire passer le vrai message

Ce regain de critiques sur la période coloniale belge au Congo et les crimes qui y ont été commis

cesse Esmeralda de Belgique qui s'est exprimée sur les actes de vandalisme visant les statues du roi dans un échange avec la chaîne belge RTL. « Nous n'avons jamais réglé cette question. On n'en a jamais parlé de manière posée, transparente. On ne l'enseigne pas dans nos écoles, on n'ose pas aborder ce sujet, on se sent très mal à l'aise et, tant que cela sera comme ça, les communautés ne pourront absolument pas se rejoindre, se comprendre. Je pense qu'il y a une espèce de mythe qui demeure et qui fait que l'on veut parler de la colonisation de la part de nous, Européens, et on refuse de voir ce qu'elle a causé pour tout un continent. Et d'autres continents aussi puisque je veux surtout soulever que ce n'est pas seulement la Belgique bien sûr, c'est un passé que tous les Européens ont en commun. Et tant que l'on ne dénoncera pas ce qu'il s'est passé pendant la colonisation, on ne comprendra pas ce qui existe aujourd'hui encore au niveau du racisme. Il y a un débat à avoir et je pense que ce débat est vraiment urgent. On a vraiment besoin que dans nos écoles le vrai message passe, qu'on arrête d'avoir un seul côté de l'histoire entièrement centré sur l'Europe », a également expliqué l'arrière-petite-nièce de Léopold II.

Pour sa part, Caroline Désir, ministre de l'Enseignement francophone en Belgique, répondant à la lettre ouverte adressée par la journaliste d'origine congolaise Cécile Djunga, a expliqué combien le combat contre le racisme était important et devait s'inscrire dans les réformes menées actuellement dans le domaine de l'enseignement, indique Le Soir. « Ce n'est pas tellement que l'histoire du Congo ou de la colonisation se fait de façon maladroite sur base de références dépassées, c'est surtout que cette histoire est trop souvent ignorée. La plupart des élèves n'entendent pas parler de la colonisation belge au Congo ni des mécanismes d'exploitation et de domination. Nous ne pouvons plus tolérer cette lacune », a rappelé Caroline Désir, tout en assurant que dans le nouveau parcours d'apprentissage des élèves, l'histoire du Congo, de son indépendance et de sa colonisation, sera abordée de manière systématique.

Patrick Ndongidi

« Ce n'est pas tellement que l'histoire du Congo ou de la colonisation se fait de façon maladroite sur base de références dépassées, c'est surtout que cette histoire est trop souvent ignorée. La plupart des élèves n'entendent pas parler de la colonisation belge au Congo ni des mécanismes d'exploitation et de domination. Nous ne pouvons plus tolérer cette lacune »

demande aussi d'attribuer à des nouvelles voiries et infrastructures en général des noms de per-

cette résolution, nous souhaitons initier la remise en question de l'immobilité dans laquelle notre

ont fait réagir plusieurs personnalités, notamment l'arrière-petite-nièce de Léopold II, la prin-

60 ANS D'INDÉPENDANCE

Lucien Ingole Isekemanga pour le renouvellement de la classe politique congolaise

Avocat et analyste politique, Me Lucien Ingole Isekemanga tire, dans cette communication politique, une sonnette d'alarme pour le renouvellement du personnel politique congolais alors que le pays va totaliser 60 ans d'existence comme Etat indépendant et souverain.

La République démocratique du Congo (RDC) va célébrer, le 30 juin, les soixante ans de son existence en tant qu'Etat indépendant et souverain. Et cela arrive une année après la première alternance pacifique au pays avec la passation civilisée du pouvoir le 24 janvier 2019 entre le cinquième président congolais, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, et son prédécesseur, Joseph Kabila qui aura passé dix-huit ans à la tête de la RDC. Et il y a surtout, cette année, la présence de la pandémie de Covid-19 qui a déjà fait plusieurs victimes au pays et dans le monde. Dans une communication politique, Me Lucien Ingole Isekemanga, avocat au barreau de Kinshasa/Matete, analyste politique et ex-secrétaire général du parti politique Mouvement pour le renouveau de Clément Kanku qu'il a quitté en avril 2018, relève qu'il est nécessaire et urgent que l'on fasse « le point sur l'avenir de la RDC et du peuple congolais, victime d'une de plus longues injustices de l'histoire des peuples ».

Il remonte l'histoire du pays en soulignant qu'en 1960, après l'accession à l'indépendance, la RDC avait le même Produit intérieur brut (PIB) que le Canada. Et les Sud-Africains venaient se faire soigner au Congo à l'époque du président Joseph Kasavubu et Joseph-Désiré Mobutu. En 1975, dix ans après la prise du pouvoir de ce dernier que la RDC a amorcé sa descente aux enfers avec la dégradation accélérée de tous les secteurs vitaux du pays (transport, mines, industries, agriculture, etc.) marquant le début de la faillite d'un géant. Lucien



Me Lucien Ingole Isekemanga

Ingole Isekemanga rappelle, par ailleurs, des moments charnières de l'évolution politique du pays, notamment l'entrée de l'AFDL à Kinshasa le 17 mai 1997 avec à sa tête Laurent-Désiré Kabila, l'assassinat de ce dernier le 17 janvier 2001, l'arrivée au pouvoir de Joseph Kabila et les faits marquants de son régime pendant 18 ans. « Soixante ans d'Indépendance, la RD Congo peine à décoller à la suite d'un personnel politique égoïste, sans scrupule où tous

les régimes politiques qui se sont succédé étaient peu soucieux de trouver des solutions aux vrais problèmes des Congolais mais plutôt animés par la satisfaction de l'intérêt personnel. Et aujourd'hui en RD Congo, il y a des individus plus riches que l'Etat. Chose anormale ! » a décrié l'analyste politique. Et d'enchaîner : « Chaque régime crée sa petite oligarchie. Les hommes forts, quelques individus s'enrichissent au détriment de

l'ensemble de la population. Dans un pays potentiellement riche, mais les différents gouvernements, sans exception, votent des budgets fantaisistes qui ne sont pas à la hauteur des attentes des Congolais mais entretiennent plutôt le coulage des recettes ».

Au regard de cette gestion calamiteuse de la res publica par le personnel politique congolais depuis la fin de la colonisation en 1960, « le changement du fusil d'épaule s'impose, pas par une baguette magique, mais seule la prise de conscience et la volonté politique de tout un chacun des Congolais aux affaires ou non, désireux de se battre pour le mieux-être des générations futures, pour un autre Congo où il fera beau vivre », note Lucien Ingole Isekemanga. Et à propos du régime actuel, il fait remarquer que les soupçons de corruption et de détournement des deniers publics dans le programme de 100 jours du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi Tshilombo, ont entamé le crédit du pouvoir de ce dernier, près deux ans après l'historique alternance pacifique avec son prédécesseur, alors qu'il y avait beaucoup d'enthousiasme au début avec son programme "Le peuple d'abord".

« Il n'est pas tard pour mieux faire, je tire la sonnette d'alarme à l'endroit du nouveau pouvoir parce qu'aucune erreur ne lui est permise. Les élections générales, c'est dans trois ans, il est possible de rectifier le tir et mieux faire les choses, car le peuple congolais n'est plus dupe », a-t-il alerté. Et de s'adresser directement au président de la République : « Le président Nelson Mandela avait dit 'aucun de nous en agissant seul peut atteindre le succès'. Cette réflexion s'adresse aux dirigeants actuels et futurs, spécialement au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, un autre Congo est possible. Les tâches qui vous attendent sont énormes, mais il vous faut de véritables collaborateurs pour aboutir à une vraie refondation de notre pays ».

Il a conclu sa communication par un appel en direction du chef de l'Etat pour une vaste campagne de recrutement, en dépit de l'accord FCC-Cach, des cadres congolais sur la base d'un criterium de compétence, d'éthique et de moralité des hommes et femmes de divers horizons pas trempés dans la mégestion du pays. La finalité ici, c'est le renouvellement de la classe politique congolaise, et l'avènement des hommes et femmes consciencieux et vierges politiquement, des véritables agents de développement résolu à servir la République et offrir une bonne collaboration au chef de l'Etat et l'aider à réussir son mandat.

Martin Engjimo

« Il n'est pas tard pour mieux faire, je tire la sonnette d'alarme à l'endroit du nouveau pouvoir parce qu'aucune erreur ne lui est permise. Les élections générales, c'est dans trois ans, il est possible de rectifier le tir et mieux faire les choses, car le peuple congolais n'est plus dupe »

PARITÉ FRANC CONGOLAIS-DOLLAR AMÉRICAIN

La dépréciation en voie d'être « maîtrisée »

Le taux ne devrait pas franchir 2 000 francs congolais (FC) par dollar à Kinshasa. A en croire l'Autorité monétaire qui se veut rassurante, la situation est bien sous contrôle.

La récente dégringolade de la monnaie nationale a suscité de nombreuses interrogations des Kinois, inquiets de l'effondrement de leur pouvoir d'achat déjà fort précaire. Cette flambée intervient paradoxalement après une baisse quasi inaperçue du prix du carburant à la pompe. En effet, contrairement à l'assurance du gouvernement de la République, il n'y a jamais eu l'entraînement attendu sur les tarifs du transport en commun ou

sur les prix des produits de grande consommation, partant du principe qu'une partie significative du coût est calculé sur la base de l'acheminement du produit d'un point à un autre dans le vaste territoire RD-congolais. Malheureusement, la tendance baissière reste, pour l'heure, un rêve pieux.

Dans une volonté de rassurer l'opinion nationale, la Banque centrale du Congo (BCC) est sortie de sa réserve pour annoncer la fin de la descente

aux enfers du franc congolais. Et les causes à l'origine de l'hémorragie sont maîtrisées. « Les causes-là étant maîtrisées, nous pensons que les conséquences, qui étaient notamment la dépréciation, devraient s'arrêter ». Cela va influencer logiquement sur la dépréciation de ces dernières semaines. Pour rappel, les causes de la surchauffe du marché de change étaient la rareté des dollars américains (hausse de la demande de devises et

contraction de l'offre), la rareté de liquidités en dollars américains dans les banques commerciales (situation provoquée par la fermeture des frontières) et bien entendu la spéculation sur le marché de change (violation du taux vendeur établi à moins de 2,5 % du taux acheteur. Le taux à l'interbancaire était établi à 1772 alors que le marché parallèle affichait déjà 1810 au début du mois de mai. L'on est passé de 1810 FC le dollar à plus de 1 900 FC

entre le début de mai et le mois de juin 2020. Par ailleurs, un effort est consenti pour assurer le bon fonctionnement du dispositif de la gestion sur la base de caisse. Depuis sa mise en place, les déficits sont financés par les bons du Trésor et l'appui du Fonds monétaire international. Cela aurait dû contribuer à une stabilisation durable du taux de change. Or, le contraire est observé actuellement.

Laurent Essolomwa

UNIVERSITÉ DE KINSHASA

Les professeurs exigent la hausse de leurs rémunérations

Les universitaires attendent, dans cette logique, que le professeur associé reçoive cinq mille dollars américains, ainsi que le respect de la tension salariale déclinée des autres catégories

Dans une déclaration faite devant le bâtiment administratif de leur alma mater, les professeurs de l'Université de Kinshasa (Unikin) ont déploré les « conditions infrahumaines » dans lesquelles vit la population congolaise dans son ensemble et conditionnent la reprise de leurs activités à la satisfaction de certaines revendications faites au gouvernement. Ces scientifiques, qui font remarquer que leurs dus ne représentent plus rien sur le marché, ont, de ce fait, exigé au gouvernement de la République la révision à la hausse de leurs rémunérations.

Les professeurs de l'Unikin attendent du gouvernement, la prise en charge des soins médicaux, du logement, du transport et de la situation familiale des professeurs et de leurs collaborateurs. Ils appellent également le gouvernement à cesser de retenir l'impôt professionnel sur la rémunération (IPR) « sur une rémunération insignifiante et difficilement acquise ». Aussi ces professeurs disent-ils exiger l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel académique,



La lecture du communiqué des professeurs de l'Unikin

scientifique, administratif, technique et ouvrier, en payant 5 000 dollars américains au professeur associé, en respectant la tension salariale déclinée sur les autres membres du corps académique, scientifique technique et ouvrier.

Personne ne veut être en reste

Dans cette polémique née de

la dénonciation du train de vie des institutions politiques du pays et du traitement de leurs membres, les professeurs de l'Unikin ont exigé au gouvernement la publication des rémunérations des toutes les couches socio-professionnelles du pays dont la Présidence de la République, le Parlement, le gouvernement, les cours et tribunaux. Et cela, ont-ils in-

sisté, du secrétaire général au huissier.

Dans le nombre de revendications, les professeurs de l'Unikin, qui se disent fatigués des discours démagogiques, exigent également la mécanisation immédiate des nouveaux docteurs à thèse, chefs des travaux, assistants et autres personnels. « Fatigués par les discours démagogiques et du constat

qu'il y'a dans ce pays, une catégorie qui a tout à gagner et une autre qui a tout à perdre, les professeurs de l'Université de Kinshasa conditionnent toute reprise des activités par la satisfaction des revendications antérieures et actuelles ci-haut énumérées... », ont-ils indiqué.

Il est rappelé que dans une correspondance adressée le week-end passé au Premier ministre, la présidente de l'Assemblée nationale, Jeannine Mabumba, lui a demandé d'instruire le gouvernement pour ajouter dans les émoluments de chaque député national l'équivalent de deux cents dollars américains par mois, ainsi que la hausse des frais de fonctionnement de cette institution. Il y a eu beaucoup de réactions contre cette sollicitation. Et l'opinion craint que celle des professeurs de l'Unikin faite officiellement ouvre une série pour toutes les catégories socio-professionnelles du pays qui estimerait que leurs rémunérations ne correspondent pas avec ce qu'ils doivent toucher.

Lucien Dianzenza

HCR

Impact négatif des sous-financement sur les programmes humanitaires

Selon le HCR, le manque de fonds met en péril la vie de centaines de milliers des réfugiés et déplacés en RDC. L'agence onusienne tire la sonnette d'alarme pour venir en aide aux personnes déracinées qui font face non seulement à la propagation de la pandémie de covid-19 mais aussi à une pénurie de fonds.

Le porte-parole du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), Babar Baloch, soutient que sans une injection urgente de fonds, le sous-financement aura un impact dévastateur sur les programmes humanitaires essentiels. « Nos activités pour aider et protéger les réfugiés et les déplacés internes ne sont financées qu'à hauteur de 20% du montant total nécessaire de cent

« Nos activités pour aider et protéger les réfugiés et les déplacés internes ne sont financées qu'à hauteur de 20% du montant total nécessaire de cent soixante-huit millions de dollars ».

soixante-huit millions de dollars ».

Cette pénurie de fonds, a-t-il reconnu, met sérieusement en péril nos efforts pour apporter de l'aide dans le cadre de multiples situations d'urgence

humanitaire, ce qui laisse de nombreuses personnes vulnérables sans nourriture, ni eau, ni abris, ni installations de santé et d'hygiène dans un contexte de propagation rapide de la covid-19 à travers le pays.

Bien que la situation humanitaire globale demeure alarmante, Babar Baloch a fait savoir que le HCR est contraint à des choix difficiles qui privent de nombreuses personnes en détresse de l'aide vitale dont elles ont grandement besoin. « Nous nous efforçons de venir en aide aux personnes les plus vulnérables dans la mesure du possible. Les normes minimales en matière de soins de santé, d'installation d'eau et d'assainissement, d'éducation et d'autres besoins essentiels sont souvent difficiles à satisfaire du fait des ressources limitées disponibles pour toutes les populations », a déclaré l'agence onusienne.

Le HCR reconnaît que l'épidémie de covid-19 aggrave encore les risques auxquels sont confrontées les familles dépla-



Le manque de fonds ne permet pas au HCR de bien assister les personnes déracinées (Ph. HCR)

cées qui sont dans l'incapacité de rentrer chez elles en raison de la violence continue et qui vivent souvent dans des sites de déplacement surpeuplés

ou au sein de familles d'accueil démunies. Leur situation ne permet pas d'appliquer les mesures de distanciation physique alors que l'accès à l'eau,

aux systèmes d'assainissement et aux installations sanitaires est également limité.

Blandine Lusimana

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Béatrice Lomeya invite les enfants au respect des gestes barrières

En cette période de crise sanitaire due à la pandémie de covid-19, la ministre d'État du Genre, Famille et Enfant, Béatrice Lomeya, qui s'est adressée aux enfants à l'occasion de la célébration, le 16 juin, de la journée de l'enfant africain, les a exhortés à respecter les gestes barrières pour se protéger contre le coronavirus.

Tout en exprimant le vœu de voir disparaître cette maladie, Béatrice Lomeya a, dans son message d'espoir aux enfants congolais, rappelé la mise en œuvre, grâce à son ministère, d'un important projet en faveur des enfants. Le projet dénommé « Ados Discutons RDC ». C'est un programme spécifique qui implique des enfants en faveur d'autres enfants à travers un espace d'échange à caractère virtuel qui évoque des sujets intéressants les enfants et adolescents, tout en leur permettant de s'informer et de partager les réalités de leurs milieux de vie. Ce projet aidera ainsi les enfants à acquérir des connaissances qui pourront leur permettre de mener des plaidoyers pour leur bien-être.

Tout en reconnaissant des avancées réalisées dans le respect des droits des enfants, la mi-



La ministre d'Etat Béatrice Lomeya

« continuer son action de promotion des droits de l'enfant, à partager avec l'ensemble des Congolais l'espoir de le protéger contre toutes formes de violence et de maltraitance ».

nistre d'Etat Béatrice Lomeya a reconnu que beaucoup reste à faire. « Malgré les efforts et les nombreux progrès réalisés les deux dernières décennies, les défis à relever en matière de l'application des droits de l'enfant restent encore importants. Le gouvernement conduit par le Premier ministre, Sylvestre Ilunga, s'inscrit dans la vision du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui est de protéger tous les Congolais et, plus spécialement, les enfants », a-t-elle indiqué. La ministre a, par ailleurs, rassuré que le gouvernement s'engage à « continuer son action de promotion des droits de l'enfant, à partager avec l'ensemble des Congolais l'espoir de le protéger contre toutes formes de violence et de maltraitance ».

Blandine Lusimana

FOOTBALL-TRANSFERTS

Aston Villa conditionne l'arrivée de Luyindama, Benoît Badiashile vers Bayern Leverkusen

Le mercato d'été semble assez ouvert pour les Congolais. L'on parle de plus de l'arrivée de Luyindama en Premier League, alors Ngakia est convoité par Watford et Schalke 04.

Le solide défenseur international congolais de Galatasaray en Turquie, Christian Luyindama Nekadio, continue de susciter de l'intérêt en Premier League anglaise où Aston Villa et Everton sont au front pour arracher ses services. L'on apprend qu'Aston Villa qui a été le premier à cibler l'ancien joueur de DCMP, Sanga Balende, Mazembe, Standard de Liège en Belgique est prêt à déboursier 15 millions d'euros, clause libératoire fixée par le club turc pour libérer Christian Luyindama. Mais les dirigeants d'Aston Villa ne pourrait payer ce pactole que si le club se maintient à la Premier League. C'est la condition, fait-on savoir. Actuellement dixième au classement et donc relégable, Aston Villa est dans le dur, en pleine bataille pour le maintien. Mais alors que Villa pose cette condition, Everton aussi s'active pour faire signer le Congolais. Le club anglais entraîné par le technicien italien Carlo Ancelotti a accéléré des tractations pour se l'offrir. Mais il n'y a pas encore d'entente au niveau du prix du transfert.

D'après le quotidien sportif français "LEquipe", le jeune



Luyindama

latéral droit franco-congolais Pierre Kalulu (20 ans) pourrait parapher un contrat professionnel pour Milan AC. Il aurait visiblement décliné l'offre l'Olympique de Lyon où il était sous

contrat stagiaire. Milan AC lui offre un rôle remplaçant, bien que le directeur technique du club milanais, Paolo Maldini soit persuadé par le profil du jeune joueur binational qui a aussi at-



Ngakia

tiré l'attention d'autres grands clubs européens parmi lesquels le Bayern Munich.

Le jeune défenseur binational Benoît Badiashile (19 ans et 1,92 m), considéré comme un défenseur prometteur, est pisté par Bayern Leverkusen. Le club allemand veut renforcer sa défense amoindrie par des départs. Les pourparlers entre son club, Monaco auquel il est lié jusqu'en 2024, et le club de la Bundesliga vont bon train. Et ce ne serait pas étonnant que Benoît Badiashile quitte la Ligue 1 française pour le rude championnat allemand.

Ngakia intéresse Schalke et Watford

Depuis l'annonce de son départ de West Ham dont le contrat arrive à terme le 30 juin 2020, son club formateur, le jeune latéral droit binational Jeremy Ngakia (19 ans) a visiblement ouvert la voie à d'autres clubs intéressés par son profil. En effet, Watford en Premier League anglaise et Schalke en Allemagne se seraient manifestés, attirés par le profil du jeune joueur qui compte huit apparitions, mais notables (et une passe décisive), avec West Ham dans la deuxième moitié de la Premier League avant l'arrêt du championnat à cause de la pandémie de Covid-19. Jeremy Ngakia a exigé un salaire de 80 mille livres sterling par mois avant de prolonger, mais le club lui proposait 20 mille, alors qu'il pourrait toucher près d'un million d'euros par an en signant dans un club allemand, et le club qui l'accueillerait ne déboursierait que les indemnités de formation, et pas les frais de transfert car son bail avec West Ham prend fin le 30 juin.

Martin Engimo

DISTINCTION

Joséphine Lisika promue ambassadrice et servante universelle pour la paix

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a désigné, le 14 juin, à la Cité de la paix, siège de cette organisation internationale à Kinshasa, la femme d'affaires Joséphine Lisika Eseko comme ambassadrice et servante universelle pour la paix.

Dans son mot de circonstance, l'ex-secrétaire général et actuellement directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a défini l'événement du jour qui a honoré Joséphine Lisika Eseko en ces termes : « Cette désignation a pour objectif de renforcer notre programme de la paix pour tous afin de concrétiser nos activités de rapprochement et regroupement des femmes bienveillantes pour soutenir la paix, la vulgarisation des droits de l'homme ainsi que la salubrité des personnes démunies et défavorisées sans aucune discrimination pour créer et perpétuer des projets d'un avenir de paix ».

Et à propos de l'heureuse promue à ce titre d'honneur, a indiqué Daniel Santu Biko, la direction générale du Culpac l'a retenue et choisie, grâce à son attitude humanitaire et de paix, pour participer à la vaste campagne de la paix, la vulgarisation des droits de l'Homme et des activités bienveillantes et humanitaires en qualité d'ambassadrice et servante pour



Membres du Culpac entourant l'ambassadrice et servante pour la paix Joséphine Lisika

la paix. La reconnaissance officielle de Joséphine Lisika Eseko est prévue pour le 27 juin à la maison communale de Ngiri-Ngiri. Cette commune n'est pas choisie en vain, la mission de la promue est orientée vers les communes des Kasavubu, Bumbu, Makala et Selembao.

« Nous reconnaissons la bienveillance et l'esprit de paix de Mme Josephine Lisika Eseko pour accompagner et soutenir les Kinois et Kinois dans notre programme sur la paix et de la ville propre décrétée par le président de la Répu-

blique, Félix Antoine Tshisekedi, et le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila. La femme doit être revalorisée dans son pouvoir, étant responsable et mère de famille, nous osons espérer que cette désignation intervenue 60 ans après l'accession de la RDC à l'indépendance va participer à la sensibilisation des autorités et du peuple congolais et kinois en particulier afin de concrétiser plusieurs projets économiques, culturels, sportifs et éducationnels pour la jeunesse, surtout la jeune fille

dans l'optique de promouvoir la vie humaine et son bien-être », a dit le directeur général du Culpac.

« Je ne sais comment exprimer ma joie pour cette désignation en tant qu'ambassadrice et servante universelle de la paix et je présente toute ma gratitude au Culpac, je voudrais rassurer que je ferais de mon mieux pour être à la hauteur de l'honneur qui m'est faite », a réagi Joséphine Lisika Eseko. Et d'ajouter : « En tant que femme et mère au cœur généreux, on se doit d'être humble et être l'écoute

des autres, c'est cela mon rôle pour éduquer les jeunes. J'ai choisi d'orienter mes actions vers les communes déjà évoquées mais qui ne bénéficient pas vraiment des actions publiques. »

Bien avant elle, la coordonnatrice des femmes internationales pour la paix du Culpac, Daida Moleka a parlé du programme de Rapprochement des femmes pour la paix et le développement (RFPD) axé sur la protection de l'enfance et l'encadrement de la jeunesse défavorisée, et le soutien de l'éducation en milieu rural. Aussi a-t-elle lancé un appel aux femmes sages de tous horizons et éprises de paix et de développement de rejoindre le programme pour faire un front commun dans la participation de la construction de la République démocratique du Congo. Daida Moleka a, pour conclure la cérémonie, remis l'acte d'engagement à Joséphine Lisika Eseko pour sa mission en tant qu'ambassadrice et servante universelle pour la paix.

Martin Engimo

COVID-19

L'économie RD-congolaise à bout de souffle

Le manque à gagner se chiffre à 531 millions de dollars américains, selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI) datant du 10 juin. Ces pertes influencent négativement plusieurs secteurs porteurs de la vie nationale, notamment celui du commerce de gros et détail qui enregistre une chute libre des ventes.

Depuis mars 2020, le mois de l'identification du premier cas d'infection en RDC, le coronavirus place l'économie RD-congolaise sous pression continue. Le 10 juin, la représentation du Fonds monétaire international (FMI) dans le pays a évoqué un manque à gagner de l'ordre de 531 millions de dollars américains. La principale cause de cette rapide descente aux enfers est entre autres la baisse drastique des recettes et les pressions importantes sur les réserves de change. Par ailleurs, poursuit l'institution de Bretton Woods, les coûts budgétaires du Plan national du d'intervention covid-19 ne sont pas pris en charge directement par les partenaires internationaux. Ces dernières semaines, il y a eu l'émission d'une quantité insuffisante de bons de Trésor à la suite des difficultés logistiques et à la baisse de la demande. Depuis le début de l'année en cours, l'économie RD-congolaise a enregistré sa plus faible performance.

En effet, la covid -19 n'a fait que fragiliser davantage le cadre macro-économique, exerçant par la même occasion une pression soutenue sur le marché de change et les biens et services. Pour se convaincre de la situation exceptionnelle, la monnaie nationale a perdu près de 7 % de sa valeur au cours des quatre premiers mois de l'année 2020, alors que la dépréciation s'établissait à près de 3 % sur l'ensemble de l'année 2019.

Le business en péril

Avec un marché de change en surchauffe,

les effets ne peuvent être que terribles sur le secteur des affaires. Même si le dernier chiffre du FMI laisse déjà entrevoir l'étendue des dégâts, il faut signaler une baisse généralisée des revenus du business (salaires, pouvoir d'achat, consommation, etc.). Désormais, les dépenses des ménages sont orientées systématiquement vers les produits vitaux. Dans l'ensemble, le volume des ventes a connu une chute, et le chômage continue de s'accroître dangereusement. En raison de l'extraversion de l'économie, il est difficile pour les commerçants de s'approvisionner en devises étrangères pour renouveler leurs marchandises. On le sait, le secteur des PME a payé le plus lourd tribut.

Contre la pandémie

Pour nombre d'experts, la solution durable serait évidemment un traitement efficace contre la covid-19. Il faut rappeler que le pays a enregistré son premier cas le 27 mars 2020 avant de franchir la barre des mille personnes infectées seulement deux mois après. Faute de miracle, le gouvernement de la République est invité à prendre les bonnes décisions pour ne pas étouffer les activités économiques au bord de l'asphyxie. La croissance et la diversification de la production intérieure restent un défi incontournable pour le pays, après la covid-19, mais il s'agit d'un autre débat. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

INTERVIEW

Djonimbo : « *Mon style de musique, c'est le Lifutambaa Beat...* »

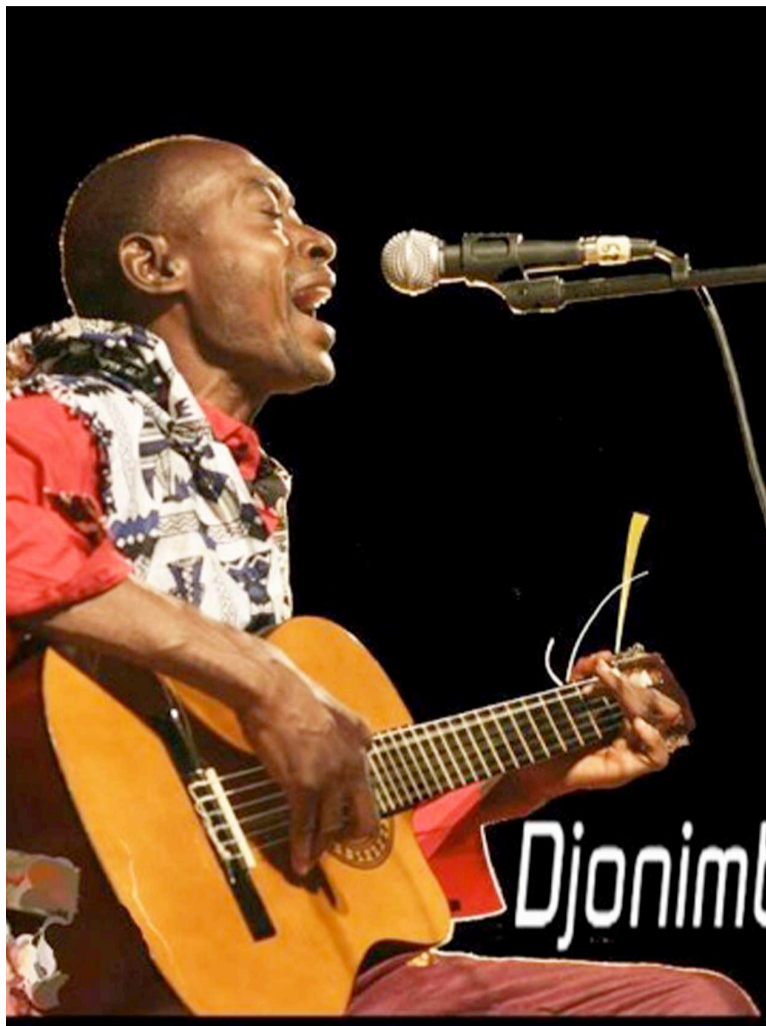
Djonimbo, de son vrai nom Mbo Achilako, est un chanteur et guitariste peu connu et loin de l'orbite de la rumba congolaise moderne. Il a remporté le premier grand prix du Trophée Musique Zaire-Congo en 1991, et nommé Musician of the Year (médaille d'or) en 2003 à l'International Biographical Centre of Cambridge en Angleterre. Aujourd'hui bénévole à l'Assistance aux Orphelins et Enfants sinistrés et dits sorciers, dirigé par l'abbé Jean Pierre Makamba, Djonimbo livre les arcanes de sa vie de musicien dans cet entretien exclusif au Courrier de Kinshasa.

LCK : Vous êtes dans l'art musical pratiquement plus de quatre décennies. Parlez-nous brièvement de votre parcours et carrière ?

Mbo Achilako : Destiné à chanter pour pérenniser l'œuvre de mes aïeux, me disait mon défunt père depuis l'enfance, je suis issu de la lignée des oiseaux qui chantent et des juges traditionnels. Mon père fut sculpteur autodidacte et fin chanteur que je n'ai pu égaler. Il composait et était le directeur artistique de notre ballet traditionnel Batraba (Ballet traditionnel de Batende). Très tôt, j'ai été initié à la musique, la coutume et à la tradition du terroir. À 10 ans, j'ai intégré un chœur classique presbytérien, et plus tard avec un ami, nous avons créé « Planète Lolo », un groupe des gamins, et je suis allé chanter, tour à tour, dans des orchestres Sim Sim Lipate du vieux Symbard, le meilleur saxophoniste de Jazz au Congo Kinshasa qui a joué avec le grand Manu Dibango et le grand Kallé Jeeff. C'est à ses côtés que je suis entré en contact d'autres horizons musicaux à moins de 15 ans.

MA : Vous faites une musique assez particulière. Comment la définissez-vous ?

LCK : Mon style de musique, c'est le « Lifutambaa Beat » (Le rythme de la Cendre), la bio-ethno-musique contemporaine, d'une thématique éducative, et l'innovation des rythmes d'antan négligés, des sons et rites ancestraux bantous. C'est un mélange des sons, des bruits, crépitements harmonieux de la musique et des danses contemporaines des hommes et des femmes de forêt, du ruissellement des eaux, des chutes, des cascades, de la grande aire des vents de la forêt équatoriale par la RD-Congo d'où je suis originaire. J'use d'une guitare électro-acoustique aux cordes nylons accordée de façon



Le chanteur et guitariste Djonimbo

King Kester Emeneya

atypique. L'intuition, l'émotion et la mélodie ont la primeur dans mon art.

LCK : En quoi cette musique se distingue-t-elle de la rumba congolaise moderne ?

MA : Les lignes mélodiques se différencient naturellement. Déjà, ma guitare ne fait pas ma chanson. C'est une grâce d'en haut. Je suis authentique, je ne fais pas ce que les autres font tout en sachant que je ne suis pas différent d'eux, c'est une démarche artistique innée. Je suis Kinois et le groove kinois, ça me connaît... Mes collègues de l'époque, Jean Goubald Kalala, Shoming Bouboul Akwel en France, Ottis en Grèce, Mastaki, etc., des fondateurs du groupe Okwess, ainsi que mes aînés Manuaku Pépé Felly en Suisse, Manessi Baba en Australie en savent quelque chose.

LCK : Vos œuvres sont peu connues du public. Où se situe la difficulté ?

MA : La raison, c'est le manque de producteur, distributeur, éditeur, manager, tourneur, mécène. Nombreux sont ceux qui promettent et s'arrêtent à mi-chemin, d'autres me demandent de m'exiler en Europe. Grâce à la passion pour l'art d'Orphée, je continue d'œuvrer, avec rigueur et assiduité. Sinon, j'aurais déjà arrêté, je ne sais rien faire d'autre que d'écrire et de chanter.

LCK : On a oui dire que vous êtes le compositeur de la chanson « BossoBikali » interprétée par feu

LCK : Comment l'inspiration de vos chansons vient-elle ?

MA : Je ne force pas la création d'une œuvre, j'ai appris à connaître mes périodes prolifiques. Les chansons me viennent pendant le sommeil, en marchant, tantôt dans ma solitude. C'est comme si j'entends les voix qui chantent ou qui me prononcent des paroles à l'oreille ou des sons de guitare qui raisonnent çà et là, et par moment quand je cause avec les gens. Il y a quelque chose qui coule dans mes veines comme quelqu'un qui entre en transe. Nombreux sont ceux qui me traitent de rêveur. Le quotidien et la pensée m'inspirent. Les muses, c'est ma famille et ceux qui m'approchent.

LCK : Un album en chantier ?

MA : L'album « Kala ! Lelo » est fini après deux ans de studio, ainsi que le clip annonceur « Mortel Love ». D'autres clips sont en chantier. Les pourparlers avec des partenaires en Occident pour la sortie virtuelle (numérique) ou physique vont bon train. Je suis presque méconnaissable dans cet album, disons que le public ne connaît vraiment pas toute mon œuvre. Dans cet opus, j'ai repris la chanson « BossoBikali » avec une autre harmonisation, je l'ai recomposée et chantée, cette fois-ci, en lingala, une romance à écouter.

LCK : Des productions et prestations scéniques sont-elles prévues au pays et à l'étranger ?

MA : Ce qui se passe dans le monde a freiné tout ce qui a été prévu cette année par le consortium culturel FMC que dirige Mme Darling Yeda Makaya, mana-

ger interculturel. Sinon, je serais déjà en tournée dans le continent et en dehors de l'Afrique mère; d'autres propositions sont en attente.

LCK : Des featurings dans l'album ?

MA : Il y aura des featurings plutôt dans le prochain projet intitulé « La Graine », avec de chanteurs français et une jeune chanteuse française, ainsi qu'une chanteuse ponténegrine (Congo Brazzaville). Ce sera dans les titres « Nostalgie de l'impossible », « One Love Stand Up » et « Tu l'sais ».

LCK : On vous aperçoit souvent avec le sculpteur Freddy Tsimba. Une œuvre commune en préparation ?

MA : Freddy Tsimba, c'est le producteur de l'album qui a été orchestré par le maestro Oscar Diyabanza, l'un des meilleurs de la RD-Congo qui a fait preuve aux côtés de feu Mpongo Love (auteur-compositeur et arrangeur de la chanson « Ba Kake » chantée par la précitée, et qui a travaillé avec Ray Lema. Freddy Tsimba, c'est aussi mon ami, je l'apprécie, j'admire son œuvre sculpturale monumentale et aime sa personne. Il a mis les moyens pour que je réalise ce bouquet des fleurs à offrir au public qui m'attend pendant des décennies. Les amis artistes Spect Bakunde Monse, Mulé Moyimi et Kam's basse Matalatala de mon groupe l'ont surnommé le producteur de feu et de sons, à la suite des flammes de ses fonderies et sons qui proviennent de son atelier (rires).

Martin Engimo

UNE ADRESSE E-MAIL
UR NOUS ADRESSER VOS ANNONC
PLUS RAPIDEMENT

gie@lesdepechesdebrazzavilles.



DROITS DE L'HOMME

Un débat sur le racisme et les violences policières à l'ONU

A l'initiative des pays africains, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) va débattre, ce 17 juin au Palais des Nations, sur le racisme et les violences policières, dans le contexte de la mobilisation mondiale ayant suivi la mort de George Floyd aux Etats-Unis.

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) a approuvé, le 15 juin, la proposition du Groupe des pays africains d'organiser un débat urgent sur cette question. Cette décision a été prise par consensus et sans qu'aucun des 47 pays membres de l'organe de l'ONU ne s'y oppose, lors de la reprise à Genève des travaux de la 43ème session du Conseil qui ont fait l'objet d'une suspension de trois mois liée à la pandémie de Covid-19. « Les événements tragiques du 25 mai 2020 à Minneapolis aux Etats-Unis, qui ont entraîné la mort de George Floyd, ont déclenché des protestations dans le monde entier contre l'injustice et la brutalité auxquelles les personnes d'ascendance africaine sont confrontées quotidiennement dans de nombreuses régions du monde », a rappelé le Burkina Faso, au nom du Groupe afri-

cain. Pour l'ambassadeur du Burkina Faso auprès des Nations unies à Genève (Suisse), Dieudonné Désiré Sougouri, « La mort de George Floyd n'est malheureusement pas un incident isolé ». « De nombreux cas antérieurs de personnes non armées d'ascendance africaine ayant subi le même sort en raison des violences policières incontrôlées sont légion », a-t-il ajouté, précisant que « malheureusement, le sort de ces nombreuses autres victimes n'a pas attiré l'attention, car ce qu'elles ont subi n'a pas été véhiculé sur les réseaux sociaux à la vue de tous ». Dans une lettre écrite au nom du Groupe des pays africains, l'ambassadeur du Burkina Faso avait demandé vendredi au CDH de tenir un débat sur « les violations actuelles des droits de l'homme d'inspiration raciale, le racisme

systémique, la brutalité policière et la violence contre les manifestations pacifiques ».

Un CDH en direct en ligne

« Après l'indignation unanime et générale soulevée par cette situation, il serait inconcevable que le Conseil des droits de l'homme ne se saisisse pas de cette question d'actualité conformément à son mandat », a-t-il dit. Par conséquent, le Groupe africain estime que le Conseil devrait tenir un débat d'urgence sur les violations des droits de l'homme d'inspiration raciale, le racisme systémique et la brutalité policière.

A noter que ce débat urgent sera le cinquième depuis le lancement de l'instance onusienne en 2006, dont plusieurs avaient porté sur le conflit syrien. Il s'agit notamment des discussions sur la situation des droits humains en Syrie (mars

2012 et mai 2013) et la situation dans la région syrienne de la Ghouta orientale (mars 2018). Les précédents débats urgents ayant eu lieu au Palais des Nations ont porté aussi sur l'intervention israélienne contre la flottille d'aide à Gaza (juin 2010). Ce genre de débat urgent permet généralement au Conseil d'adopter des résolutions.

D'une manière générale, la reprise de la présente session du Conseil des droits de l'homme a donné lieu à un format inédit.

Pour la première fois, certains Etats membres étaient aussi bien en salle des Assemblées qu'en ligne en raison des mesures barrières et de distanciation physique adoptées à cause du nouveau coronavirus. En outre, le bureau de l'ONU à Genève a imposé à tous les participants le port du masque. Moins de 230 places

et des accès séparés ont été prévus dans la salle. « Les propositions que le bureau du CDH a faites concernant les modalités extraordinaires de la session peuvent être considérées comme un compromis », a d'ailleurs précisé l'ambassadrice autrichienne Elisabeth Tichy-Fisslberger. Pour la présidente du Conseil, ces modalités extraordinaires s'appliqueraient exclusivement aux circonstances actuelles et ne serviraient en aucun cas de précédent pour la période suivant la levée des mesures visant à contenir la propagation de Covid-19. Pour arriver à ce compromis, la présidence autrichienne et le bureau du CDH avaient tenu de nombreuses consultations et discussions bilatérales sur la reprise de la 43ème session, mais aussi sur les modalités de la tenue de ladite session.

Josiane Mambou Loukoulou



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°002-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, spécialiste sauvegarde environnementale et sociale pour l'unité de gestion du projet.

3. Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet Lisungi, le spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales sera responsable du suivi et de l'évaluation de la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux de toutes les activités du Projet Lisungi, conformément aux dispositions en vigueur en République du Congo et aux politiques et procédures de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale déclenchées par le projet. Le Consultant assurera une mission d'assistance technique aux côtés du coordonnateur du Projet, dans le but d'accroître les capacités de l'UGP et des partenaires en matière de sauvegardes environnementales et sociales.

4. Le/la spécialiste sauvegarde envi-

ronnementale et sociale sera recruté(e) pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation du contrat ne pourra intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

- Avoir un Diplôme Bac + 5 ou équivalent en sciences sociales ou environnementales, en droit ou équivalent ;

- Avoir une bonne connaissance de la réglementation nationale en matière d'environnement et des Politiques Opérationnelles, Procédures de la Banque Mondiale et des instruments ou outils de sauvegarde environnementale et Sociale en général ;

- Avoir des compétences solides dans la résolution des questions sociales suscitées par les différentes activités du projet ;

- Avoir une compréhension des questions de genre ainsi que des normes de genre et sociales et de la façon dont elles affectent les groupes sociaux différents, être sensible aux besoins des populations vulnérables, y compris mais sans s'y limi-

ter, les besoins des survivants de la violence basée sur le genre ainsi que l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels.

- Une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans le suivi environnemental et social des projets de développement et/ou dans la préparation et/ou mise en œuvre de EIES, CGES, EIES, CPR, CPPA, PPA, et autres ;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique notamment du pack Office (word, Excel, PowerPoint) ;

- Avoir une maîtrise des langues locales et du français ;

- Avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des infor-

mations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 01 juillet 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°002-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un spécialiste sauvegarde environnementale et sociale pour l'Unité de Gestion du Projet » ; « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEG, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungi-projet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 16 juin 2020
Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

COVID-19

Plus de 120 milliards de dollars d'aides pour la survie des compagnies aériennes

Les aides des Etats pour permettre la survie des compagnies aériennes ont atteint 123 milliards de dollars à mi-mai, à en croire l'association internationale du transport aérien (Iata). Ces mêmes compagnies pourraient perdre plus de 84 milliards de dollars cette année.

Très touchées par les restrictions de voyages dues à la Covid-19, les compagnies aériennes ont déjà bénéficié de plus de 123 milliards de dollars d'aide, selon l'Iata. Sur le total de ce montant, 67 milliards de dollars seront remboursés alors que le montant total de la dette du secteur s'élèvera à près de 550 milliards, soit une augmentation massive de 28%. « Le prochain défi sera d'empêcher les compagnies de se noyer sous le poids de la dette créée par l'aide », a indiqué le directeur général de Iata, Alexandre de Juniac. Mais ces aides ont été distribuées de façon « inégale », selon le directeur financier de l'Iata, Brian Pearce. « Le gouvernement américain a ouvert la voie avec son Cares Act (...) » et une aide qui « au total représente un quart des revenus annuels des compagnies de cette région » du monde.

L'Europe arrive en deuxième position (15% du chiffre d'affaires annuel) puis vient l'Asie (10%), d'après Iata. En Afrique, au Moyen-Orient ou en Amérique latine, ces aides représentent environ 1% du chiffre d'affaires annuel des compagnies en 2019. « Là où les gouvernements n'ont pas répondu assez rapidement ou avec des montants limités, on a constaté des faillites », a précisé Alexandre de Juniac, citant l'Australie, l'Italie, la Thaïlande, la Turquie et le Royaume-Uni. L'Iata craint des faillites si le trafic ne reprend pas en juin. L'Iata ne dispose pas de chiffres précis sur le nombre de compagnies en faillite, indique Brian Pearce. « S'il n'y a pas d'amélioration de la situation lors du redémarrage » prévu à partir de juin pour les vols intérieurs et de juillet pour les vols continentaux, « nous craignons d'assister à un certain nombre de faillites ». Elle ne s'attend pas à ce que le trafic aérien retrouve un niveau d'activité équivalent à celui d'avant la pandémie de Covid-19 avant l'horizon 2023. Le transport aérien traverse la plus grande crise de son histoire. Selon les dernières analyses de l'association, les compagnies aériennes pourraient enregistrer 84,3 milliards de dollars de perte cette année, une perte de chiffre d'affaires de 50%.

L'Association a fondé son estimation sur le principe de réouverture progressive des marchés et sur l'espérance qu'il n'y aura pas de deuxième vague épidémique plus dévastatrice que la première. Alors que la situation sanitaire reste préoccupante dans le monde, pour l'Organisation mondiale de la santé elle s'améliore en Asie et en Europe, menant à une lente levée des restrictions de voyage, après avoir touché le fond au mois d'avril.

Noël Ndong

VACCIN

Les gouvernements cherchent à assurer leur approvisionnement

L'accès à un vaccin contre le nouveau coronavirus est crucial pour nombre d'Etats de la planète. Tour d'horizon des enjeux.

Le 9 juin, il existait 10 candidats vaccins au stade clinique, et 126 au stade pré-clinique, selon l'OMS. S'il est difficile de savoir quel est le projet le plus avancé, certaines entreprises ont largement communiqué, comme la biotech américaine Moderna. Son vaccin expérimental entrera dans sa troisième et donc dernière phase d'essais cliniques en juillet, a-t-elle annoncé récemment.

Le géant britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford, qui travaillent ensemble sur un vaccin, vont quant à eux lancer un essai sur 50.000 volontaires en tout, et disent attendre des résultats sur son efficacité cet automne.

L'américain Johnson & Johnson anticipe qu'il pourra livrer un milliard de doses l'an prochain. Sans oublier le français Sanofi, qui développe deux types de vaccins, lesquels devraient bientôt démarrer les tests pré-cliniques. Le premier, en collaboration avec le britannique GSK, pourrait être mis à la disposition du public sous 18 mois. Pour le second, Sanofi anticipe un vaccin « disponible à grande échelle » à la fin 2021.

Ce serait dans tous les cas la première fois que l'industrie pharmaceutique parviendrait à commercialiser un vaccin aussi rapidement. Mais répondre à une aussi forte demande va nécessiter de résoudre de sérieux problèmes logistiques notamment l'approvisionnement en flacons et l'adaptation en un temps record des lignes de production.

Pour sécuriser un accès à un vaccin, certains gouvernements ont commencé à financer une partie de son développement, ou passé des pré-commandes, souvent auprès de plusieurs laboratoires à la fois. Ces accords limitent les risques pour les entreprises qui ne portent pas seules le poids financier d'un éventuel échec, tout en assurant une visibilité aux Etats.

Quant au coût des vaccins, les groupes pharmaceutiques ont à plusieurs reprises évoqué le fait qu'ils comptent mettre à disposition leur vaccin à des prix raisonnables, voire à prix coûtant.

Pour les pays en voie de développement, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a estimé début juin qu'un futur vaccin devait être considéré comme un « bien public mondial » accessible à tous, à l'occasion d'un sommet virtuel de l'Alliance pour le vaccin, sur le principe de solidarité entre pays riches et pays pauvres.

Julia Ndeko avec AFP

350 millions de personnes à risque élevé dans le monde

Près de 350 millions de personnes dans le monde risquent d'être durement atteintes par la maladie Covid-19 et nécessiteraient une hospitalisation en cas de contamination.

On sait que le nouveau coronavirus touche très inégalement les humains en fonction de multiples facteurs liés à l'état de santé, à l'âge, au sexe et autres. Le SARS-CoV-2 laisse ainsi dans leur très grande majorité indemne les jeunes gens en bonne santé et touche au contraire souvent durement les personnes âgées atteintes de maladies chroniques comme le diabète.

En fonction de ce que l'on sait des facteurs de risques, des chercheurs britanniques ont cherché à établir pour 188 pays

les risques différenciés pour les populations selon l'âge, le sexe et l'état de santé.

Les résultats, publiés mardi dans la revue médicale britannique The Lancet Global Health, montrent que 1,7 milliard d'humains, soit 22% de la population mondiale, présentent au moins un facteur de risque qui les rend plus susceptibles d'avoir une forme grave de Covid-19. Parmi ceux-ci, 349 millions de personnes sont particulièrement à risque de développer une forme sévère de la maladie et auraient besoin d'être hospitalisés en cas

de contamination.

L'étude cite le fait de conseiller aux personnes les plus à risque d'adopter les gestes de distanciation sociale adaptée ou de les rendre prioritaires pour de futures campagnes de vaccination.

La proportion d'habitants à risque est plus faible dans les régions où la population est plus jeune. C'est le cas de l'Afrique, où 16% de la population présente un facteur de risque face au nouveau coronavirus, soit 283 millions sur une population totale de 1,3 milliard. En Europe, cette part est de 31%, soit 231 millions sur une population de 747 millions.

« Mais une plus forte proportion de cas sévères pourrait être mortels en Afrique » relève l'étude, en raison en particulier dans certains pays, de la faiblesse des infrastructures sanitaires, de l'incidence du sida ou encore du diabète, l'un des facteurs aggravants pour cette maladie virale.

Julia Ndeko

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 436.813 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie en décembre. Les États-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché avec 116.127 décès. Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 43.959 morts, le Royaume-Uni avec 41.736 morts, l'Italie avec 34.371 morts, et la France avec 29.436 morts.

A Pékin la situation est alarmante

La situation épidémique à Pékin est extrêmement grave, a averti mardi la mairie, avec une centaine de cas de Covid-19 recensés depuis la semaine dernière dans la capitale après l'émergence d'un nouveau foyer.

Ce regain survient alors que le pays, où a été repéré le nouveau coronavirus fin 2019, avait pratiquement éradiqué l'épidémie. Le ministère de la Santé a fait état mardi de 27 nouveaux malades à Pékin, ce qui porte à 106 le nombre total de cas enregistrés depuis cinq jours dans la métropole, qui n'avait pas connu de nouvelle contamination depuis deux mois.

Ce regain de contagion est parti de l'immense marché de gros de Xinfadi, dans le sud de la capitale, où le coronavirus a été repéré la semaine dernière. Des cas ont également été constatés sur d'autres marchés, désormais fermés. Au total, la municipalité a ordonné le confinement

de trente zones résidentielles. « La situation épidémique dans la capitale est extrêmement grave », a averti devant la presse Xu Hejian, un porte-parole de la mairie, parlant de « course contre la montre » contre le coronavirus.

La panique n'a cependant pas encore gagné Pékin, où seulement neuf morts du Covid-19 ont été enregistrés depuis décembre, et zéro depuis la découverte du nouveau foyer.

Ce regain épidémique suscite toutefois la crainte d'une deuxième vague. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué suivre « de très près » la situation et évoqué l'envoi d'experts supplémentaires à Pékin.

La ville a entrepris le dépistage de dizaines de milliers d'habitants et des responsables municipaux ont dit vouloir dépister tous les vendeurs des marchés, ainsi que les gérants des restaurants. Pékin, qui compte 21 millions d'habitants, a porté sa capacité quotidienne de dépistage à plus de 90.000 personnes, selon l'agence de presse Chine nouvelle. Depuis le 30 mai, deux cent mille personnes ont visité le marché de Xinfadi, où le virus a été découvert. Plus de huit mille employés du lieu, qui fournit 70% des fruits et légumes consommés à Pékin, ont été dépistés puis placés en quarantaine.

J.Nd.

Le Maroc met en place une politique de dépistage de grande ampleur dans le secteur privé

Sur hautes instructions royales, le Maroc a adopté une politique de dépistage massif des salariés des entreprises du secteur privé. Cette campagne permettra aux chefs d'entreprises marocains de protéger les salariés et de limiter le risque de propagation du coronavirus en vue de garantir une reprise des activités dans de bonnes conditions, apprend-on auprès de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

Déployée par la CGEM et le ministère de la Santé, cette opération repose sur des tests PCR qui sont plus adaptés à des situations où la prévalence du virus est faible.

Pour optimiser les moyens disponibles et augmenter significativement les capacités de tests, le Royaume suit une stratégie de pooling avec comme objectif une montée en puissance pour dépasser 40.000 tests quotidiennement dans

les jours à venir.

Aussi, pour garantir un meilleur ciblage, un algorithme a été adopté pour la priorisation des entreprises à tester, sur la base de critères sanitaire, social, sectoriel et économique. Un autre algorithme a été établi pour le choix des salariés au sein d'une même entreprise.

Par ailleurs, une stratégie de monitoring de l'évolution du virus a été établie à travers la réalisation, sur l'ensemble du territoire, de tests d'échantillons représentatifs par des méthodes sérologiques.

Cette campagne de dépistage massif, qui se poursuit depuis le 3 juin dans toutes les régions du Maroc, a connu l'inscription de 350.290 salariés dont 31.000 ont été dépistés, à ce jour, avec la découverte de seulement 2 cas positifs.

La Rédaction

MARCHÉ FINANCIER

Dave Berjul Kounou Dave Berjul Kounou « Le concept de Crowd1 demeure incompris par la Cosumaf »

Affilié à la société Crowd 1, Dave Berjul Kounou estime que les accusations portées par la Commission de surveillance du marché financier en Afrique centrale (Cosumaf) contre Crowd, la reprochant de faire appel public à l'épargne, ne sont pas fondées et sont à vérifier. Il a fait savoir, dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, que le concept de ladite société n'a pas été compris par l'organe financier.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : La Cosumaf vient de déclarer illicites vos activités. Qu'en dites-vous ?

Dave Berjul Kounou (DBK) : La Cosumaf n'a pas compris le concept de Crowd1. D'abord, c'est vrai que le but de tout Etat est de protéger sa population, la Cosumaf accuse Crowd1 à tort. Aucune preuve palpable ne prouve que Crowd1 est une société de placement d'argent. A titre de rappel, basée en Espagne, Crowd1 n'est pas un établissement financier, il n'est non plus un plan d'investissement encore moins une société de placement d'argent en ligne. Cette entreprise fait du marketing d'affiliation. Elle respecte la réglementation européenne et compte à ce jour plus de six millions de membres dans le monde entier. Aujourd'hui, grâce à internet, il est possible de développer une activité sans que cette dernière soit présente dans votre pays, « c'est ça la révolution numérique ». Que nous reproche donc exactement la Cosumaf ?

LDB : Est-ce que la société Crowd1 est présente au Congo ?

DBK : Non ! « Nous ne sommes pas représentés au Congo car

nous sommes une affiliation, nous faisons du business en ligne ». Au niveau de l'Afrique, Crowd1 n'est représenté physiquement avec un bureau officiel qu'en Afrique du Sud. Il n'a pas des représentants en Afrique centrale ni des bureaux au Congo Brazzaville comme pensent certaines personnes. Chacun est un affilié indépendant. Crowd1 est un business 100% mobile donc pas besoin d'un bureau dans son pays pour le développer. « C'est comme si vous me demandez de vous montrer où se trouve la banque où sont stockés les bitcoins, alors que c'est une monnaie en ligne ».

LDB : En résumé, quelles sont vos activités ?

DBK : Crowd1 fidélise sa foule mondiale pour la mettre au service de ses entreprises partenaires pour lesquelles elle vend les produits et services digitaux. En effet, elle propose une plate-forme numérique (comme Facebook) où sa foule mondiale est en contact avec des produits digitaux innovants qui tardent à atteindre le marché des pays en développement à forts potentiels et où la concurrence n'est pas encore rude (stratégie



Dave Berjul Kounou

marketing). En accord avec ses entreprises partenaires crowd1 décide d'augmenter sa foule ; alors interviennent des bonus pour récompenser les membres qui sont adhérents et aussi ceux qui décident d'aider à augmenter la foule qui est déjà le premier acte d'achat-vente dans ladite société. Les bonus sont divers et concernent surtout le partage de 80% des bénéfices de Crowd1 avec sa foule mondiale de clients-vendeurs.

LDB : Expliquez-nous comment fonctionnent vos réseaux ?

DBK : vous savez, l'affiliation sur Internet est une technique e-marketing permettant à un site web annonceur de promouvoir ses produits ou ses services en proposant une rémunération à d'autres sites web éditeurs (crowd1) en échange d'un apport de ventes, d'inscriptions ou de trafic. C'est ce que crowd1 fait. Ainsi, Crowd1 devient un marché qui regorge une clientèle et envoie cette clientèle sur les sites internet des entreprises. A leur tour, ces entreprises payent Crowd1 et de son côté elle partage ses bénéfices avec tous les membres de son réseau. La majorité des entreprises qui ont signé de partenariat notamment Premier bet, Codere, Come on, Seba avec Crowd1 (entreprises spécialisées dans les paris foot, le jeu de casino, des jeux vidéo en ligne) offrent des produits digitaux ou numériques.

C'est ça la révolution dans le domaine de marketing d'affiliation. Par ailleurs, Crowd1 a signé un partenariat avec une entreprise spécialisée dans

l'éducation financière connue sous le nom de mygrithub.com.

LDB : Il vous est reproché le fait de faire appel public à l'épargne sans autorisation dans une sous-région dont les opérations de placement sont réglementées

DBK : Est-ce qu'acheter une formation en ligne est un placement d'argent ou encore de l'arnaque ? A Crowd1, personne ne fait un dépôt d'argent. On fait plutôt un achat de pack de formation. Ainsi, pour devenir membre actif à Crowd1, l'achat du pack de formation est obligatoire. Chaque membre consulte ses formations à n'importe quel moment et celles-ci ont plusieurs modules à savoir : l'immobilier, développement personnel, le mindset etc. Si vous vendez des formations par recommandation (Marketing d'affiliation) l'entreprise vous paye une commission. En d'autres termes, si vous invitez une personne à acheter un pack de formation sur la plateforme Crowd1, l'entreprise vous paye une commission dite bonus d'affiliation. Où est donc le placement d'argent ?

Propos recueillis par Gloria Imelda Lossele

DÉSERTIFICATION ET SÉCHERESSE

Le Congo maîtrise son taux de déforestation

Le 17 juin de chaque année a été décrété par l'Organisation des Nations unies Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse. A cette occasion, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a prononcé une déclaration au nom du gouvernement.

La désertification, a dit la ministre du Tourisme et de l'Environnement dans sa déclaration, n'est pas seulement l'avancée du désert du Sahara ou la sécheresse au Sahel. C'est aussi et avant tout la dégradation des terres, partout où elle se produit. « Gardons-nous aussi de croire, en ces temps où tous ensemble nous combattons le coronavirus, que cette journée n'est qu'une parenthèse. Comme le dit justement l'ONU, la détérioration des sols est l'un des principaux facteurs environnementaux des épidémies émergentes de maladies infectieuses. C'est dire que les enjeux sociétaux, sanitaires et écologiques de cette thématique sont vitaux pour l'humanité. »

Ajoutant que le constat est clair et amer. En 2050 la planète sera peuplée à dix milliards d'habitants, alors qu'un tiers des terres arables dans le monde et deux tiers des terres africaines sont dégradées et pourront bientôt être impropres à cultiver. Les

raisons en sont connues. La déforestation tout d'abord : quand on coupe des arbres, la terre s'érode, entraînant des éboulements. La pluie ne pénètre plus, les sols se dessèchent. Ensuite, l'exploitation agricole mal maîtrisée détériore les sols au détriment de la vie. Climat, biodiversité et désertification sont les trois pièces d'un même puzzle et la qualité des terres est à la fois une menace et une solution pour le climat et pour la biodiversité, a indiqué Arlette Soudan-Nonault dans cette déclaration.

« Le Congo, notre pays, a su très tôt prendre la mesure de cette menace. Chef d'Etat pionnier en matière de défense de l'environnement sur le continent, le président Denis Sassou N'Guesso a été à l'origine de la Journée nationale de l'arbre et sous son impulsion, le gouvernement travaille à l'élaboration d'un plan d'affectation des terres, afin de gérer de façon rationnelle et durable le domaine de l'Etat. Chacun sait en outre



La ministre du Tourisme et de l'environnement prononçant la déclaration (crédit photo MTE)

que notre taux de déforestation est maîtrisé, ce qui nous met à l'abri des sécheresses qui frappent l'espace sahélien où des phénomènes de dégradation massive des sols qui, dans certains pays d'Afrique de l'est, représentent un coût annuel équivalent à 15% de leur PIB. Mais ne nous croyons surtout pas pour autant exemptés de notre devoir de vigilance », a-t-elle tiré la sonnette d'alarme.

Pour la ministre Arlette Sou-

dan-Nonault, au Congo aussi, l'occupation sauvage des terrains est source d'érosions souvent dévastatrices en saison des pluies. La réalisation d'infrastructures et d'activités industrielles sans études préalables d'impact environnemental met à mal les sols et la biodiversité congolaise. La qualité d'une terre relève du bien public, dont la perte est irréversible à l'échelle humaine, a indiqué la ministre. Car, s'il faut 25 ans

pour détruire une couche de terre arable, il a fallu cent mille ans pour qu'elle puisse se former. Cette comparaison donne le vertige. Elle dit aussi toute la mesure de la responsabilité.

« Pourtant, le processus de désertification, qui met directement en cause notre sécurité alimentaire, n'est pas une fatalité, car il faut disposer suffisamment de terres cultivables pour subvenir à nos besoins... Les discours sans cesse recommencés sur la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'eau et l'énergie seront vains si l'on ne décide pas de préserver ensemble le seul élément au cœur de ces trois enjeux fondamentaux : la terre. Plus que jamais en cette année 2020, nous voyons à quel point notre planète est un village et à quel point nous sommes tous interdépendants. Alors protégeons cette terre congolaise à qui nous appartenons autant qu'elle nous appartient », a ajouté la ministre.

Bruno Okokana

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Les commandants de formations et chefs de corps en séminaire

La formation ouverte, le 16 juin à Brazzaville, par le chef d'état-major général (Cemg) des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, permettra de formaliser les bonnes pratiques de l'exercice du commandement.



Les membres du haut commandement et les séminaristes

« Que les chefs de corps soient en mesure de bien planifier les activités en partant des plans d'action, une démarche pour assumer son commandement afin d'atteindre les contrats d'objectifs donnés par la hiérarchie », a indiqué le Cemg soulignant l'enjeu de la session du séminaire des commandants de formations et des chefs de corps dont la dernière édition remonte à 2015. La session de cette année qui se tient dans un contexte contraignant de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 se fait de façon déconcentrée et alternée dans le respect des mesures barrières édictées par le gouvernement. Les zones militaires de défense 8 et 9 sont à Brazzaville, les zones 1 et 2 se regroupent à Pointe-Noire tandis que les unités des zones 3, 4, 5, 6, 7

se retrouvent à Owando dans le département de la Cuvette. L'entrée en matière du séminaire a été une évaluation sur l'appréhension individuelle du commandement et l'expérience dans la mise en œuvre de ses axes, entre autres, sur l'appropriation des documents et procédures opérationnelles, logistiques, administratives et gestion des ressources humaines étant donné que les chefs de corps notamment exercent un commandement de proximité. Les aspects organiques et de préparation de l'engagement opérationnel vont également ponctuer les exposés, tables-rondes, panels d'échanges, des ateliers spécifiques de ce séminaire.

« Il faut se rassurer que l'on gagne dans l'exercice du commandement parce que l'on participe à

la réalisation d'une mission, au service des autres », a déclaré le général de division Guy Blanchard Okoï. Il a, par ailleurs, appelé les participants à ce séminaire à améliorer les performances dans la sécurité des personnes, des biens et du territoire national dans un contexte sécuritaire particulier du fait de la Covid-19.

En rappel, donnant les orientations à la Force publique lors du dernier réveillon d'armes, le chef suprême des armées, le président Denis Sassou N'Guesso, ordonnait de mettre un accent particulier sur la formation des hommes à tous les niveaux. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce séminaire qui fait suite à la conférence de planification des activités des FAC pour cette année.

Rominique Makaya

SÉCURITÉ CIVILE

2980 personnes secourues en période de confinement

Le bilan des interventions de la sécurité civile pendant la période de confinement allant du 31 mars au 17 mai 2020 révèle une nette augmentation exponentielle des demandes de secours et d'assistance par le numéro 118 de la direction générale de la sécurité civile.



Le directeur général et son staff pendant la présentation

Le commandant de police, Janet Wolfgang Nsimi, chef de service des études des secours et de l'instruction, a dressé le 16 juin à Brazzaville à la direction générale de la sécurité civile un bilan issu de cette période focalisée sur les interventions qui ont impliqué directement les secours à des personnes en détresse (accidentée sur la voie publique) prises en charge depuis l'ambulance.

Au-delà de cette catégorie de personnes, il y a eu aussi d'autres interventions diverses qui ont représenté 3,49% des interventions réalisées par les sapeurs-pompiers. Ainsi, dans la période du 31 mars au 17 mai, il ressort qu'à Brazzaville la majorité des interventions concernant des secours à victimes et assistances à personnes s'élève à 107 hommes, 76 femmes. A Pointe-Noire, il y a eu 30 hommes, 25 femmes ; dans d'autres départements, un total de 159 hommes et 129 femmes.

D'une façon globale, les statistiques des différentes interventions au niveau national montrent que nombreuses personnes ont été secourues, assistées et transportées vers les hôpitaux dans les ambulances de la sécurité civile. Il s'agissait de plusieurs types de secours, à savoir : le transport hôpital-domicile, hôpital-hôpital de femmes sous menaces d'accouchement, ayant accouché dans les ambulances, à domicile ou dans la rue, puis transportées dans des hôpitaux. Enfants : 249.

Guillaume Ondzé

POOL

Des équipements pour la relance des activités génératrices de revenus

Vingt-cinq microprojets réunis en groupement ont bénéficié, de la part du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, des équipements pour la relance des activités génératrices de revenus dans le département du Pool.



Le Haut-commissaire remettant un échantillon des équipements au préfet du Pool/DR

Appui du Programme des Nations unies pour le développement sous le financement du Fonds de consolidation de la paix, ce don intervient après la tenue des plateformes de dialogue et d'échanges intra-communautaires et le démarrage du processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants dans le Pool.

Destinés aux groupements de Mayama (2), Mindouli (3), Kindamba (11), Vindza (2) et

Kinkala (2), ces équipements sont composés entre autres des motos, des machines à coudre et à broder, des réfrigérateurs et des groupes électrogènes. Ils permettront, selon le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, à la relance des activités économiques dans ce département.

« Cet appui vise à relancer certaines activités dans une approche communautaire au sein

des groupements et associations de la communauté et des ex-combattants hommes et femmes », a indiqué le Haut-commissaire à l'occasion de la remise officielle de ce don, le 15 juin à Mindouli. Il a, par ailleurs, en présence du préfet du Pool et des autorités administratives, invité les bénéficiaires à une utilisation rationnelle afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du Pool.

Guy-Gervais Kitina

COVID-19

Assistance et sensibilisation dans la Sangha

Le député de la deuxième circonscription électorale de Ouesso, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, a mis à la disposition de la coordination départementale de riposte à la Covid-19 de la Sangha des vivres et non vivres pour soulager la population.



Un échantillon du don

« Toutes les couches sociales sont ciblées comme bénéficiaires du don puisqu'une partie ira à la maison d'arrêt de Ouesso, une autre à l'hôpital de base et à d'autres personnes vulnérables », a expliqué Raymond Alontsami, suppléant du député.

Par ailleurs, une sensibilisation aux mesures barrières visant à couper la chaîne de contamination de la Covid-19 a été réalisée. Le département de la Sangha faisait, en effet, partie des localités touchées par la pandémie avec un cas enregistré. Le point épidémiologique fait le 15 juin, à Brazzaville, par le coordonnateur national de riposte, le Dr Gilbert Ndziessi, indique que le cas contaminé de ce département est désormais guéri.

Pour sa part, le maire de la ville de Ouesso, Arnel Sidobe, ayant réceptionné le don qui couvre l'ensemble du département, a salué l'initiative qui, selon lui, est une réponse à l'appel du président de la République à la solidarité face à la pandémie.

R.M.

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DE PÉTANQUE

La Fécoboule justifie son absence auprès des instances africaine et mondiale

Invité à se prononcer sur les multiples absences des Diables rouges lors des dernières compétitions organisées par ces deux structures, Fulbert Bokyendzé a expliqué que l'avenir de la pétanque congolaise s'écrit désormais en pointillée à cause d'un réel problème de financement.

La pétanque congolaise avait commencé à marquer les points au niveau de la Confédération africaine et la fédération internationale grâce à des médailles glanées par ses athlètes. La non-participation des Congolais lors des dernières compétitions organisées par ces instances pour des problèmes de financement a été interprétée autrement. Le directeur technique de la Fédération congolaise de sport-boules (Fécoboule) a tenu à s'expliquer.

« Il y a juste un mois que le président de la fédération internationale m'a appelé. Nous avons échangé avec lui sur son projet de créer une structure olympique au niveau de la fédération internationale de la pétanque spécialement pour les pays francophones. Il m'a dit qu'il semble que vous n'êtes plus visibles sur la scène internationale. On ne vous comprend pas pourtant on avait des espoirs sur vous », a-t-il révélé avant d'ajouter : « Un mois plus tôt c'était le président de la Confédération qui m'avait également appelé pour me demander pourquoi le Congo est en train de boycotter la pétanque au niveau de l'Afrique. On ne vous a pas vu aux derniers championnats d'Afrique. Est-ce parce qu'il y a des dissensions au



Les Diables rouges pétanque et leurs encadreurs Adiac

sein de la confédération ? Non, lui dis-je. Nous avons un problème réel, le problème de financement. »

Sans moyens financiers, a reconnu le directeur technique des Diables rouges, la Fécoboule ne peut absolument rien. Selon lui, la fédération a construit ses succès grâce aux efforts de son président, lequel n'hésitait pas à mettre la main dans sa poche pour préfinancer les voyages des Diables rouges à l'étranger. « Tout ce que nous avons eu à faire comme participations aux championnats africains et à la Coupe du monde, c'est le fruit de la poche personnelle du président de la fédé-

ration, Fidèle Padi. Pour aller aux championnats du monde à Madagascar en 2016, c'est le matin du voyage que le ministère nous a annoncé qu'il n'y avait pas d'argent. C'est à 16 heures qu'un bienfaiteur (quelqu'un qui avait reçu du président de la fédération un secours) va trouver de l'argent qu'il a prêté au président Padi. Nous avons acheté les billets et heureusement qu'on avait fait des réservations plus tôt », a justifié le directeur technique.

Fulbert Bokyendzé s'est interrogé sur l'avenir de la Pétanque congolaise pour la prochaine olympiade. Selon lui, Fidèle Padi désormais admis à

la retraite n'a plus les mêmes moyens pour financer avec la même détermination les activités de la pétanque. Son avenir à la tête de la fédération reste incertain d'autant plus que personne ne sait s'il sera candidat ou non à sa propre succession à la présidence de la Fécoboule.

« Les animateurs on les connaît. Il y a ceux qui viennent pour parler et faire des discours. Mais ceux qui viennent pour l'amour de la chose ne sont pas nombreux. Fidèle Padi est un modèle. Aux Jeux africains par exemple, nous étions obligés d'aller faire le terrain nous-mêmes. C'est lui qui a sorti l'argent de sa propre poche

jamais remboursé par l'Etat. Tous les voyages que nous avons effectués (N'Djamena, Tunis, Madagascar), c'est grâce à lui. Nous n'avons bénéficié d'aucun franc. Ces aspects de problèmes font de telle sorte qu'aujourd'hui nous ne puissions pas voir l'avenir de notre sport au niveau international aboutir. C'est ce que j'ai essayé d'expliquer en quelques mots à nos instances internationales », a précisé Fulbert Bokyendzé.

Le directeur technique de la Fécoboule a toutefois regretté la décision ayant conduit les gestionnaires du sport à priver la pétanque congolaise des compétitions internationales. Les Diables rouges n'ont pas pu participer aux championnats du monde en 2018 au Canada. « Les textes disaient que ceux qui se sont distingués dans les compétitions étaient les premiers à être pris en compte. Nous avons ramené une médaille d'or et une médaille d'argent à N'Djamena. Nous avons ramené une médaille d'argent aux Jeux africains et une autre médaille d'argent à Tunis. Nous sommes revenus 5e mondial pour une première participation de notre équipe au championnat du monde », a-t-il justifié.

James Golden Eloué

CHAMPIONNATS EUROPÉENS

La Premier League imite la Bundesliga et la Liga

Trois mois après son interruption à cause du coronavirus, la Premier League anglaise reprend ses droits à partir de ce mercredi par deux matches en retard de la 28e journée : Aston Villa affronte Sheffield avant le choc Manchester City-Arsenal

Liverpool sera sans nul doute consacré champion d'Angleterre cette saison. Les Reds qui retrouvent la compétition dès le 21 juin seront mathématiquement consacrés après deux victoires. Liverpool qui court derrière son premier titre depuis 1990 entame la reprise par le déplacement d'Everton le 21 juin avant de recevoir Crystal Palace. Si le titre sans être plié, les Reds doivent se battre pour faire tomber des records. Le record de points sur une saison que détient Manchester City (100 lors de la saison 2017-2018) peut être battu cette saison par Liverpool. Les Reds comptent actuellement 82 points après 29 matches disputés. Il leur reste encore 27 points à prendre sur les neuf matches qui lui restent à jouer pour améliorer ce record.

Liverpool s'est aussi fixé comme objectif de dépasser le nombre de victoires en une saison détenue par Manchester City (32 lors de la saison 2018-2019). Pour l'instant



Liverpool file vers son premier titre après celui de 1990/AFP

Liverpool en compte 29 à neuf journées de la fin. D'autres records peuvent aussi tomber. Liverpool n'a pour l'instant connu qu'une

seule défaite 0-3 à l'extérieur face à Watford et un match nul 1-1 contre Manchester United. Un autre enjeu c'est la qualification à la Ligue des

champions. En premier League, les quatre premiers sont directement qualifiés pour cette compétition. Manchester City occupe pour

l'instant la deuxième place avec 57 points, quatre points de plus que son poursuivant Leicester (troisième). Chelsea est quatrième avec 48 points. Manchester United, les Wolves, Sheffield, Tottenham et Arsenal vont jeter toutes leurs forces dans la bataille pour arracher avant la fin de la compétition, le 26 juillet, des places européennes.

Notons qu'après les matches de ce 17 juin, le calendrier de la Premier League prévoit pour le vendredi 19 juin Norwich contre Southampton et dans les heures qui suivront Tottenham en découdra avec Manchester United. Le 20 juin, Watford accueille Leicester. Brighton reçoit Arsenal. West Ham affronte Wolverhampton avant que Bournemouth ne se mesure avec Crystal Palace. Le 21 juin, Newcastle affronte Sheffield avant Aston Villa-Chelsea et Everton-Liverpool. Le 22 juin, Manchester City joue contre Burney.

James Golden Eloué



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

01, boulevard Denis-Sauvay-NGuesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

COVID-19

Les Ponténégrins vont bénéficier des kits de protection contre la pandémie

L'annonce a été faite, il y a quelques jours, par le président du Conseil départemental et municipal, Jean François Kando, à l'occasion de la clôture de la neuvième session ordinaire administrative.

Le département de Pointe-Noire, zone de circulation active du virus, voit des cas positifs évoluer à une vitesse exponentielle. Pour limiter la propagation de cette maladie, Jean François Kando a attiré l'attention de chacun et de tous sur la nécessité d'intérioriser toutes les mesures arrêtées par le gouvernement.

L'autorité municipale a ensuite indiqué que le respect des mesures dites barrières et de distanciation physique demeure l'unique moyen de venir à bout de cet ennemi invisible qui est toujours présent, virulent et mortel. « *Le port du masque étant rendu obligatoire, il n'y a pas de raison que les citoyens se promènent librement sans le porter. Le Conseil départemental et municipal va s'associer à l'effort du gouvernement pour distribuer sans délais les masques et autres objets de lutte contre la pandémie à la population pour éviter tout prétexte* », a promis Jean François Kando.

En effet, l'activité du Conseil a aussi permis aux élus locaux de recevoir des informations



Le Conseil départemental et municipal réuni en session. Crédit photo «Adiac»

« Le port du masque étant rendu obligatoire, il n'y a pas de raison que les citoyens se promènent librement sans le porter. Le Conseil départemental et municipal va s'associer à l'effort du gouvernement pour distribuer sans délais les masques et autres objets de lutte contre la pandémie à la population pour éviter tout prétexte »

utiles relatives à la situation épidémiologique de la pandémie à coronavirus dans leur département. Ce qui devrait leur permettre de poursuivre le travail de sensibilisation à la covid-19. Par ailleurs, le président du Conseil a exhorté les directeurs départementaux de l'Enseignement à poursuivre les efforts entrepris pour permettre aux apprenants, qui ont repris avec le chemin de l'école, de terminer en beauté l'année scolaire et de passer les examens de fin d'année dans des meilleures conditions.

Notons que pour terminer, Jean François Kando a signifié qu'aujourd'hui, le bureaux exécutif du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire doit plus que jamais se serrer les coudes afin de relever les défis actuels, surtout ceux liés à la riposte vigoureuse à la pandémie de covid-19 et à l'amélioration des conditions de vie de la population à travers l'achèvement des travaux déjà en cours d'exécution et ceux qui se seront sous peu dans le cadre de la campagne saison sèche 2020.

Hugues Prosper Mabonzo

WILLIS TOWERS WATSON CONGO

« W.T.W. »

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAPITAL SOCIAL : 26.000.000 de francs CFA

SIEGE SOCIAL : 118, AVENUE FAYETTE TCHITEMBO,

CENTRE-VILLE – B.P. 1901

POINTE-NOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM : CG/PNR/09 B 1103

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Mixte de notre société, se tiendra le 30 juin 2020, à 11 heures au siège social de **WILLIS TOWERS WATSON AFRIQUE DE L'OUEST & CENTRALE**, sis avenue Noguès-Plateau, 01 BP 5675 Abidjan 01, Côte d'Ivoire ; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- 2) Présentation du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- 3) Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux administrateurs,
- 4) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- 5) Présentation et approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique,
- 6) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez remettre votre pouvoir à un mandataire de votre choix au moyen de la formule ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président du Conseil d'Administration

TRANSPORT URBAIN

Jean-Claude Mabiala déplore la surenchère des tarifs

Mécontent de la hausse des tarifs et des demi-terrains, le président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC), Jean-Claude Mabiala, a suggéré une concertation entre les transporteurs et les pouvoirs publics.

Avec la limitation du nombre des passagers autorisés à prendre place à bord des bus et taxis pour mettre fin à la chaîne de contamination due à la covid 19, les chauffeurs de taxi, de bus et leurs contrôleurs font payer le manque à gagner occasionné aux usagers en majorant le prix de la place de 150 FCFA à 300 et de 1000 frs ou plus pour les taxis. La pratique des trajets fractionnés, communément appelés demi-terrains, s'enracine de plus belle aussi. Un comportement illégitime qui a des répercussions sur le portefeuille des usagers durement touchés par les conséquences de la pandémie du coronavirus.



En effet, Jean-Claude Mabiala, fustige ce comportement : « *Les chauffeurs de bus et de taxis ainsi que leurs contrôleurs n'ont pas le droit de faire payer leur*

manque à gagner aux clients. c'est plutôt aux autorités compétentes qu'ils devraient s'adresser en rédigeant un cahier des charges prenant en compte leurs doléances et toutes leurs suggestions. » Et d'ajouter : « *Ce problème mérite une concertation entre les propriétaires et gestionnaires des véhicules de transports et le département chargé des transports pour une solution concertée.* »

Hervé Brice Mampouya

PARUTION

Giscard Kevin Dessinga signe «Ma passion d'Africain»

Paru à L'Harmattan Paris 2020, l'auteur exprime dans cet essai de 400 pages sa passion pour l'Afrique, mais une passion qui se transforme vite en indignation, dont découlent des interrogations. Il propose également cinq défis à relever.

Comment avoir tout (population jeune, ressources du sol et du sous-sol immenses, matières premières, terres arables) et manquer presque de tout (eau courante, électricité, routes viables) ? Que manque-t-il à l'Afrique et comment sortir l'Afrique de ce marasme ? Telles sont les interrogations qui découlent de cet essai. Giscard Kevin Dessinga propose cinq défis à relever, notamment se réconcilier avec un passé douloureux, une bonne gouvernance politique, des réformes scolaires, bonne gouvernance économique et justice sociale et une prise en charge responsable de chacun.

Pour l'auteur, la transition vers le développement et la démocratisation du continent, aujourd'hui, dit-on, vers l'émergence, a trop duré. La patience, disent d'aucuns, n'est pas humaine. C'est une vertu divine car les dieux ont l'éternité devant. Parmi les humains et sur cette terre des hommes, certaines choses doivent se faire vite et tout de suite sans trop attendre. « Depuis un peu plus d'un demi-siècle, nous sommes restés, nous Africains, citoyens des pays en voie de développement, d'industrialisation, de modernisation, de démocratisation, d'émergence... » Toujours sur la route, en chemin, jamais ar-

rivés. « L'on n'arrive jamais et on nous le fait croire. Beaucoup s'impatientent. A tort ou à raison. De quoi demain sera-t-il fait ? Je ne sais pas. Toutefois, il me semble, il nous faut changer les lieux de nos combats : de la conquête, conservation et partition du pouvoir à la politique, de la profession-dépensier à l'économie, de la rhétorique à la praxis, de la formalité à la formation... », écrit-il.

L'auteur suggère que plutôt que d'avoir vingt partis politiques dans chaque pays et plus de deux mille partis dans tout le continent, il est mieux de créer deux entreprises, ainsi le sempiternel problème du chômage des jeunes prendra un coup mortel.

Que manque-t-il à l'Afrique ?

C'est la question qui, comme un cri de détresse, traverse d'un bout à l'autre cet essai. Quelques-uns ont presque tout tandis que la majorité n'a presque rien et se bat pour survivre, fait savoir Dessinga. Les épines, disait son père, peuvent aussi venir de l'arbre que l'on a soi-même planté. Que faire alors ? s'interroge-t-il. Les personnes intelligentes se battent pour sortir du cercle fatidique et vicieux de l'exploitation du frère par le frère



et de l'autochtone par l'étranger, les ignorants ne savent quoi faire, les peureux attendent un secours d'en haut. Sont donc nécessaires les études, la culture, la formation pour comprendre et mener le bon combat de la justice et de la vie. L'Afrique, pense l'auteur, doit comprendre que son riche héritage n'est pas un pactole dans lequel on peut puiser mais un butin qu'il faut dynamiser et rendre disponible et effectif. Franciscain, docteur en philosophie, Giscard Kevin Dessinga, auteur d'une vingtaine d'ouvrages et originaire du Congo-Brazzaville, est épistémologue, enseignant-chercheur à l'Université Marien-Nguabi et maître assistant.

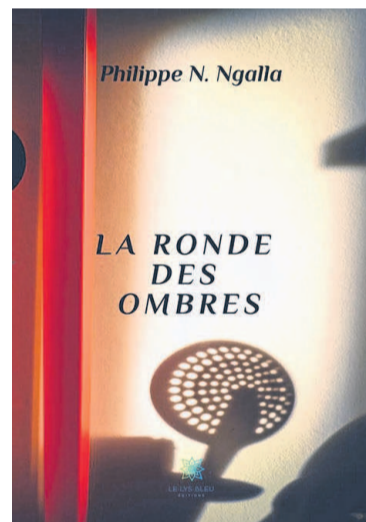
Bruno Okokana

HOMMAGE- LITTÉRATURE

Il y a du Sony Labou Tansi chez Philippe N. NGalla

Il y a vingt-cinq ans disparaissait Sony Labou Tansi, de son vrai nom Marcel Nsoni. Poète, romancier, dramaturge, il a laissé une œuvre tellement foisonnante que la postérité continue de s'en inspirer. Ainsi, Philippe N. Ngalla, fils de Dominique Ngoïe-Ngalla, vient de publier *La ronde des ombres*, un roman dont les procédés et le topo rappellent ceux de Sony Labou Tansi.

Juriste de formation, Philippe N. NGalla ne s'écarte pas pour autant du parcours de son père, de ses pères devrait-on dire. Si, biologiquement, il découle de l'auteur de *Lettre d'un Pygmée* à un Bantou, littérairement il trace son propre chemin, se cherche un prénom. En s'inspirant en partie des anciens. Son premier roman, *La ronde des ombres* (Le Lys Bleu Éditions), s'inscrit, pour ainsi dire, dans la lignée de... *La vie et demie*. Un roman immensément psychologique ! Un disséqueur d'âmes ! Oui, quarante après Sony, les bégaiements de l'histoire aidant, Philippe N. Ngalla revient sur la figure d'un homme puissant troublé par des apparitions. « Pile au moment où il amorçait sa descente vers le sommeil, écrit-il, tel un brigand attendant que sa victime fût complètement dans le noir pour lui enfoncer sa lame, les ombres ressurgirent [...] Transi d'angoisse, la force lui manqua pour se réveiller et planter-là son cauchemar. Cette fois, en plus d'être effrayantes, les ombres étaient agressives, recouvertes de hideuses blessures » (p. 34). De quoi s'agit-il ? Sylvestre est un homme politique, plus redouté qu'aimé. Il est le président d'un pays d'Afrique subsaharienne. Autour de lui, un cercle de thuriféraires, de Conseillers aussi bien intéressés que cyniques. Seulement voilà, comme partout en Afrique, le pouvoir politique s'accompagne toujours d'une forte dose de métaphysique... Et le primat accordé à l'irrationnel joue parfois de sales tours. Sylvestre est assiégré par une armée d'ombres. Que peuvent vouloir signifier ces ombres ? La fin de son règne ? « Ses féticheurs n'arrêtent pas les ombres, ses méthodes d'apprivoisement de l'opposition ne fonctionnent pas » non plus. Des ombres informes surgissent à sa droite, à sa gauche, papillonnements, tremblements tamisés, confettis de lumière... Sylvestre ne vit pas un drame ; il vit une tragédie. Impuis-



sant. Sans moyens de défense. Des ombres menaçantes, peut-être vengeresses, des cauchemars... Comment ne pas penser au fantôme de Martial dans *La vie et demie* de Sony Labou Tansi ? Philippe N. Ngalla est né l'année où paraît *La vie et demie*. Et, sans aller jusqu'à y voir une sorte de transmission de relais, mutatis mutandis, le réalisme magique comme matériau est frappant dans les deux romans. De même que dans *La vie et demie* pétrifiée d'onirisme, le surnaturel, comme ancré dans un univers réel, traverse de bout en bout *La ronde des ombres*. Des arbres parlent, les éléments sont apprivoisés : « C'est alors qu'il se produisit quelque chose de prodigieux. Le plus grand, le plus puissant et peut-être le plus vieux des arbres se mit à parler. En fait, il grondait. » (p.22). Des personnages et des lieux incarnent le mystique : « La pièce inspirait le mystère dans son aspect effrayant. Le désordre d'objets inquiétants l'imprégnait de la lourde atmosphère des endroits malfamés. Un tissu d'un rouge vif recouvrait un pan du mur au bas duquel se trouvait une statuette au front proéminent, hérissée de clous, menaçante. Des ossements à ses pieds et les traces de sang pétrifié indiquaient les sacrifices rituels à la divinité ou à l'esprit qu'elle

représentait » (p.62).

Pourtant, avec son ton grave, *La ronde des ombres* se démarque de la veine incisive, burlesque et satirique de Sony Labou Tansi. Mettant l'accent sur la psychologie torturée de Sylvestre, figure de l'homme universel confronté au tragique, le récit exclut d'emblée la rutilance. L'élan de sympathie suscité par les souffrances de Sylvestre, tour de force du récit, en eût été émoussé autrement. Difficile en tout cas de ne pas prendre en pitié cet homme empêtré dans une telle angoisse, fût-il un puissant « *Le jour convenu pour découvrir les résultats des recherches de Mamou Cocton, Sylvestre transpirait la tristesse. Il jetait sur les choses un regard qui disait « adieu ! » (...)* Son pas pesant avait l'allure d'une procession, silencieuse et grave. Il semblait le mener vers la sortie obscure d'une vie qu'il pensait terminer en apothéose. »

On peut convoquer Le commencement des douleurs, le dernier roman de Sony Labou Tansi. A Hondo-Noote, en effet, les habitants jouent avec le feu en défiant les éléments, par leur bombance. Sylvestre, dans *La ronde des ombres*, ne trahit-il pas les « esprits de la forêt » avant le siège des ombres ? « *Porte étendard du roman congolais, j'apprécie Sony Labou Tansi pour sa subversion sans concession et sa radicalité artistique. Affranchi de tout académisme, son art se veut l'expression de son iconoclasme et d'une imagination sans bornes. Lorsque le doute m'étreint quant à mes choix, Sony me rappelle que l'artiste ne peut exister sans acceptation de soi. C'est ainsi seulement que sa singularité peut enrichir le fonds culturel universel. Rares sont ceux qui, à travers un style fortement marqué par leurs écorchures propres (tel que le laisse entrevoir son œuvre), parviennent à se faire des émules sur plusieurs générations* », estime Philippe N. Ngalla.

Marie Alfred Ngoma

DISPARITION

Dheo Lucas Baloukou a tiré sa révérence

L'athlète et coach du kick-boxing est décédé le 10 juin à Pointe-Noire des suites d'une maladie pulmonaire à l'âge de 28 ans, a-t-on appris du président de l'association congolaise de boxe pieds-poings.



Très tacticien et bon encadreur de Kick-boxing a assuré Gerry Blaise Bollé, Dheo Lucas Baloukou qui a débuté sa carrière en 2005 a été champion du Congo dans sa catégorie des moins de 75 kg. Il a respectivement glané la médaille de bronze lors du championnat du monde de Full contact en 2013 à Libreville, au Gabon, avant d'occuper la troisième place aux championnats d'Afrique de Low Kick à Yaoundé, au Cameroun, en 2018. Il était donc athlète et coach en même temps selon les explications de l'association.

« La communauté sportive de Pointe-Noire rend un grand hommage à notre champion. Que son âme repose en paix. Ses souvenirs demeureront à jamais au panthéon du sport africain. Un sourire qui restera à jamais dans nos mémoires. Merci champion », a regretté Gerry Blaise Bollé.

James Golden Eloué